

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

ANNUEL RÈGLEMENTS
2016/2017

www.ffnatation.fr



TOUS AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION

EDF est fier de soutenir depuis 10 ans la Fédération Française de Natation et ses nageurs.



“Je suis un nageur citoyen”

On ne peut plus, en 2016, pratiquer notre sport comme en 2015. Malgré l'universalisme déclaré des Jeux Olympiques, cette courte trêve olympique n'effacera pas la violence du choc sombre qui voit notre société ébranlée.

Nous regrouper autour des valeurs d'engagement, de partage, de discipline, de patience, d'humilité, de courage, de lucidité qui bâtissent notre identité commune et dans lesquelles nous nous reconnaissons, organiser notre sport autour de celles-ci, c'est toute l'ambition de notre programme sportif 2017-2020.

Nous avons pensé notre programme comme un guide, une proposition, un chemin qui s'ouvre à vous. Il aura le sens et la couleur que chacun voudra bien lui donner : performant, plaisant, éducatif, progressif, pertinent, excellent, laborieux ou victorieux... Peu importe... Vous en ferez ce qu'il paraîtra le plus adapté au parcours de chacun.

Nous l'avons voulu équilibré, laissant la place à chacun de vous : athlètes, entraîneurs, dirigeants, officiels, juges, arbitres, parents de porter le message qui lui convient le mieux, celui qui fera écho à votre propre vision d'un monde éclairé.

Un message qui remet les valeurs de notre sport au cœur de l'innocence morale de nos enfants, en proposant un programme qui est plus que de la natation, plus que du water-polo, plus que de la natation synchronisée ou du plongeon : une aventure humaine, une aventure intérieure qui leur permettra de grandir enrichis de la connaissance d'eux-mêmes et du monde si complexe qui les entoure.

A chacun son rythme, à chacun son olympe, nous construisons ensemble un programme sportif qui pourrait sembler paradoxal, un programme qui offrira à la France des sportifs de haut niveau aguerris et prêts aux joutes olympiques de Tokyo 2020 voire celles de Paris 2024 ; mais aussi, et surtout, des femmes et des hommes libres, égaux et fraternels, qui nous permettent de croire encore que nager peut changer le monde et répondre enfin à la question :

“- Qui suis-je ?

- Je suis un nageur citoyen.”



Jacques Favre
Directeur Technique National



NATATION COURSE

SOMMAIRE

Avant-propos	41
1^{ère} partie - Les aspects génériques	
Exposé des motifs du programme sportif de natation pour l'olympiade Tokyo 2017-2020	43
Les régions et interrégions.....	44
Les catégories d'âge 2016-2017	45
Les différents parcours de l'olympiade 2017-2020	46
Le parcours juniors-seniors	46
Le parcours des jeunes	50
Le parcours avenir	52
Compétitions du programme fédéral 2016-2017	53
Les collectifs	54
Compétitions et la validation des performances	55
Les compétitions de référence et qualificatives	55
Les compétitions d'animation	56
Les autres compétitions.....	56
La commission nationale de validation des performances.....	57
Les critères de qualification	58
Les spécificités des DOM-TOM	59
Le classement national des clubs	60
Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques pour le départ et le chronométrage	62
Règles d'engagements via la gestion informatique ExtraNat	66

RÈGLEMENT NATATION COURSE

2^{ème} partie - Les programmes spécifiques

Les calendriers	69
Calendrier national Natation Course 2016-2017.....	69
Calendrier international Natation Course 2016-2017.....	70
Les étapes de la formation du nageur - Initiation - Acquisition - Développement - Formation	71
Les programmes spécifiques	72
La réforme du parcours des nageurs 9-13 ans	72
Programme des Avenirs	73
- Natathlon Avenir en bassin de 25 m.....	77
- Interclubs Avenirs en bassin de 25 m	78
- Finale régionale Natathlon Avenirs	79
Programme des Jeunes	80
- Interclubs Jeunes en bassin de 25 m	82
- Natathlon Jeunes en bassin de 25 m	84
- XXIV ^e Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT	85
- XIII ^e Trophée national Lucien-ZINS.....	87
- Trophée interrégional Lucien-ZINS	89
Programme des Juniors	90
- Championnats de France filles 15 ans et moins - garçons 16 ans et moins.....	91
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus - garçons 17 ans et plus	95
- Critérium national Promotionnel d'été.....	99
Programme national "toutes catégories"	103
- Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m.....	104
- XIII ^e Championnat de France en bassin de 25 m	107
- Championnats de France Élite.....	111
- Championnats de France Promotionnel	114
Programmes interrégional,régional "toutes catégories"	118
- Championnats régionaux en bassin de 25 m	119
- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1	121
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2	124
- Championnats régionaux d'été qualificatifs Q3	128

Annexes

Table de conversion FFN bassin de 25 m / bassin de 50 m	131
--	-----

RÈGLEMENT NATATION COURSE

AVANT-PROPOS

Nous voici déjà parvenus à la dernière saison de l'olympiade 2016. Notre programme annuel mobilisera de nouveau les clubs de la France entière, des plus "petits" aux plus "grands", même si aujourd'hui tous nos regards seront focalisés sur les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro du 6 au 13 août 2016. Toutes et tous souhaitons que notre Equipe de France olympique porte haut, une nouvelle fois, les couleurs de la France lors du rendez-vous suprême du sport mondial.

Un cycle de quatre années se termine, un autre va donc s'ouvrir. La Direction Technique Nationale y travaille déjà depuis quelques mois en liaison avec la commission Natation Course et l'ensemble des acteurs de la fédération impliqués au quotidien dans les territoires, pour développer et promouvoir notre discipline.

En ligne de mire : Budapest, Gwangju, Tokyo... Paris ?

Le nouveau Directeur Technique National a partagé sa vision d'une natation porteuse de valeurs, pour tous, forte et engagée, exemplaire et collective qui devra interagir avec son temps. Progresser ensemble : clubs, dirigeants, parents, pratiquants, entraîneurs et nageurs, doit être notre seul leitmotiv. Mettons-y toute notre énergie, soyons créatifs, partageons notre passion.

Nous vous souhaitons réussite et performance pour cette nouvelle saison sportive.
Sincèrement

Gilles SEZIONALE
Président de la commission fédérale
de la Natation Course

Stéphane LECAT
Directeur
de la Natation Course et Eau Libre

1^{ère} partie
Les aspects génériques

EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROGRAMME SPORTIF DE NATATION POUR L'OLYMPIADE TOKYO 2017-2020

Voyage(s) au cœur de la performance : de l'initiation aux sensations à la maîtrise de l'expérience

Cette nouvelle olympiade est l'occasion de présenter un nouveau projet sportif au service de la Natation Course. Les modifications des cadres institutionnels et fédéraux imposent la mise en place d'une organisation souple et coordonnée du territoire tout en maintenant le cap commun vers haute performance.

Nous avons questionné l'existant en élargissant la commission sportive fédérale, ainsi nous avons constitué un groupe de travail composé de différents profils issus de la Fédération : entraîneurs de club, entraîneurs nationaux, dirigeants, cadres techniques et présidents de commission sportive régionale. afin d'établir de bilan des programmes précédents.

La richesse des échanges, issus de cette large consultation, permet de présenter un projet construit au plus proche de la réalité de nos clubs tout en prenant en compte des enjeux toujours plus forts de la compétition internationale.

Ce qui nous guidé c'est de simplifier et de stabiliser les programmes de nos compétitions sportives mais aussi d'enrichir le calendrier par des temps communs de partage en proposant des opérations synchronisées de détection dans toutes nos régions.

L'objectif constant a été de mettre au centre de notre projet à la fois la progression sportive de nos enfants et leur épanouissement personnel. Nous débuterons cette présentation par un exposé des principes pour, ensuite, détailler les différents parcours.

Principes

Le projet Natation Course 2017-2020 intègre les problématiques de développement de la compétition à tous les niveaux, d'accès au haut niveau et de haut niveau. Il propose à l'ensemble des acteurs de la natation un récit commun qui permet de partager un socle de valeurs et un parcours initiatique et progressif à travers desquels tous les acteurs de la natation pourront se reconnaître.

Apprendre à chacun par la pratique et sa/de sa discipline, à mieux se connaître, progresser à chaque étape de sa vie d'athlète en tirant tous les bénéfices de son activité quel que soit son degré de réussite sportive et permettre ainsi à tous d'atteindre son "olympique personnel". sont les fondements de ce récit commun.

Le projet s'inscrit dans l'ambition de faire une natation forte, compétitive mais aussi citoyenne et exemplaire socialement. Il s'adresse aux nageurs, aux entraîneurs, aux dirigeants de club et à nos partenaires publics et privés. Il prend en compte nos spécificités culturelles et sociales pour mieux intégrer les problématiques scolaire, universitaire et professionnelle.

Les programmes et actions proposés dans le cadre du projet sont à la fois structurants et adaptables afin de permettre une certaine progression, que ce soit en termes d'objectif, d'organisation territoriale, de sens, d'âge ou de performance.

Une nouvelle architecture

Une nouvelle olympiade est également l'occasion d'opérer quelques aménagements structurels sur l'ensemble des programmes sous l'impulsion de nouvelles directives nationales ou internationales ou de nouveaux enjeux internationaux. Ainsi le ministère de tutelle impose aux fédérations sportives une organisation de la politique du haut niveau en France, nous nous alignerons également lors de nos compétitions nationales sur la réforme des années d'âge des instances internationales et dans le cadre de la préparation de #Paris2024, nous proposerons une véritable campagne de détection nationale. Toutes ces mesures auront, bien entendu, un impact sur nos programmes sportifs.

Les directives ministérielles sur le haut niveau : le Plan de Performance Fédéral

Dans le cadre des directives du ministère des sports, le Projet de Performance Fédéral (PPF en vigueur le 1/09/2017), remplaçant le PES, impose la mise en place d'un nouveau schéma structurel d'accès au haut niveau et du haut niveau dans toutes les disciplines de la FFN et de nouveaux critères d'accès aux listes des sportifs de haut niveau.

Ainsi le niveau d'accession aux listes sera relevé, nous avons pris en compte et anticipé ces modifications dans notre programme sportif. Il nous paraissait important de mettre en cohérence les séries, les collectifs et les listes de haut niveau présentes et à venir.

Dès lors, les nageurs qui auront pour objectif et niveau de se qualifier sur des compétitions internationales seront automatiquement qualifiés pour le championnat de sélection. Tous les autres devront passer par des qualifications.

Le système des séries nationales tel que nous le connaissons disparaît, il sera remplacé par le collectif excellence en lien avec les listes de haut niveau du ministère et le collectif national. D'autre part les formats des programmes des compétitions varieront (classement aux temps, séries/finales, séries/demi-finales/finales) afin d'être source d'expérience et de progrès pour tous.

L'harmonisation internationale des années d'âge.

Au niveau international, la Ligue Européenne de Natation (LEN) et la Fédération Internationale de Natation (FINA) ont décidé d'harmoniser les catégories d'âge chez les juniors. Dans cette dynamique, nous avons souhaité intégrer cette décision pour réorganiser nos années d'âge en cohérence avec les attentes internationales.

Ainsi, nous organiserons nos programmes en 3 parcours :

Les avenirs : filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les jeunes : filles 11 à 13 ans et garçons 12 à 14 ans.

Les juniors/seniors : filles 14 à 17 ans/18 et plus - garçons 15 à 18 ans/19 ans et plus.

Le décalage entre les filles et les garçons est devenu une nécessité pour s'adapter aux différences de maturité. C'est un élément essentiel pour appréhender les carrefours de vie différents d'un genre à l'autre et, ainsi, lutter contre l'abandon précoce de la pratique. Ces nouveaux groupes nous permettront de mettre en place des accompagnements spécifiques en fonction des attentes sociales, culturelles et sportives.

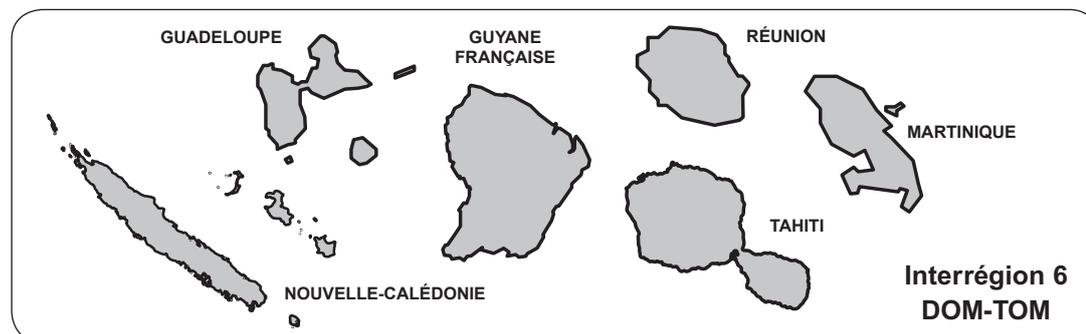
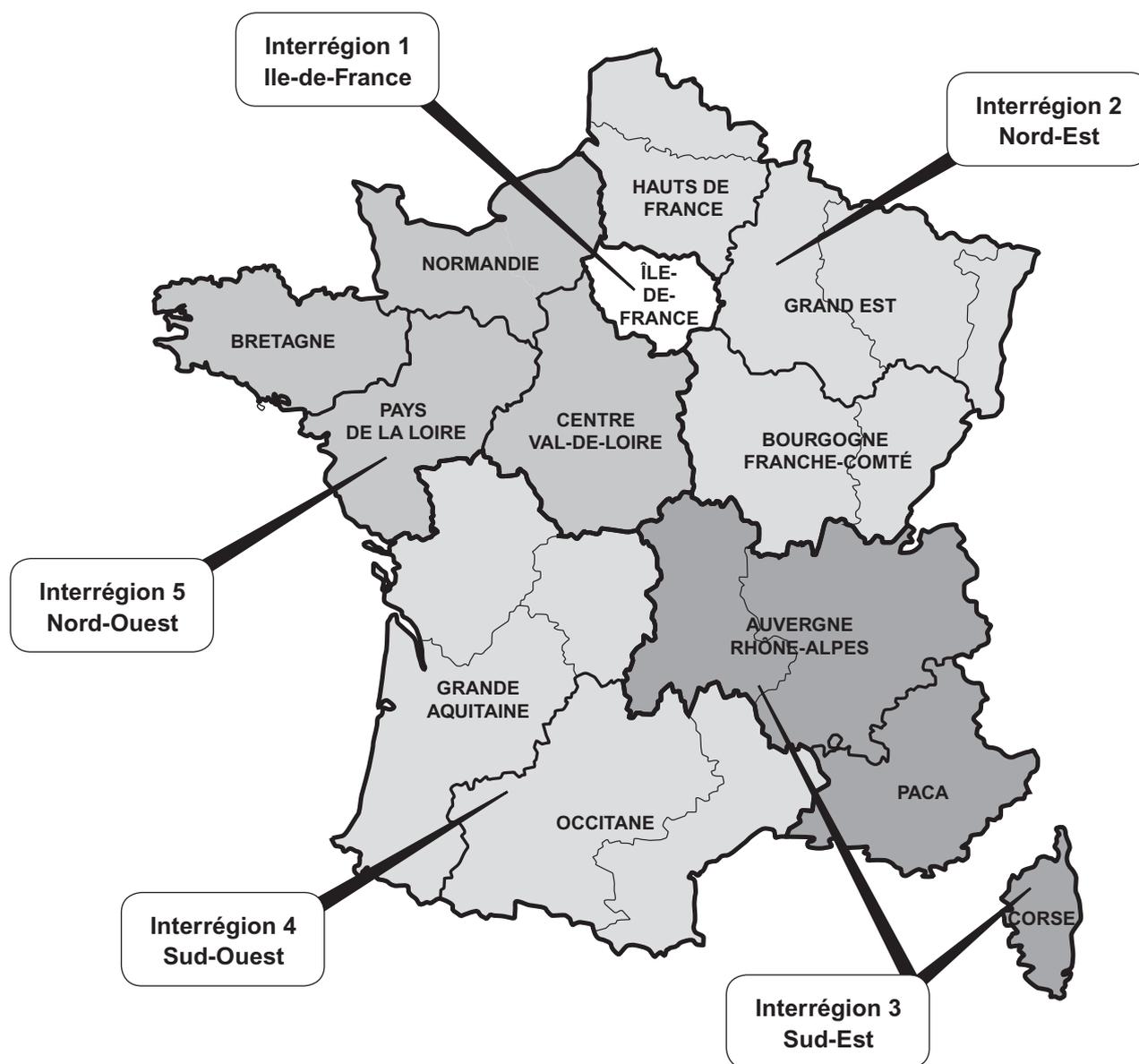
RÈGLEMENT NATATION COURSE

La synchronisation nationale des programmes détection.

Ces programmes seront coordonnés dans le cadre d'un plan de détection et d'accompagnement du Projet de Performance Fédéral intitulé "Gavroche 2024". L'objectif est de dégager des actions communes et d'impulser une dynamique nationale collective tout en conservant un enracinement territorial.

Ce programme comprendra trois niveaux :

- 1 - La détection de jeunes talents lors de stages régionaux FFN organisés lors des vacances scolaires.
- 2 - L'orientation des juniors autour de leur double projet (sportif et professionnel) pourra être abordée lors de regroupements interrégionaux sur des périodes prédéfinies.
- 3 - L'accompagnement national et international vers le très haut niveau des nageurs à fort potentiel.



RÈGLEMENT NATATION COURSE

LES CATÉGORIES D'ÂGE 2016-2017

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge.

	SAISON 2016-2017 (DU 16 SEPTEMBRE 2016 AU 15 SEPTEMBRE 2017)			
	Dames		Messieurs	
AVENIR	10 ans et moins	2007 et après	11 ans et moins	2006 et après
JEUNES	11-13 ans	2006 à 2004	12-14 ans	2005 à 2003
JUNIORS	14-17 ans	2003 à 2000	15-18 ans	2002 à 1999
SENIORS	18 ans et plus	1999 et avant	19 ans et plus	1998 et avant

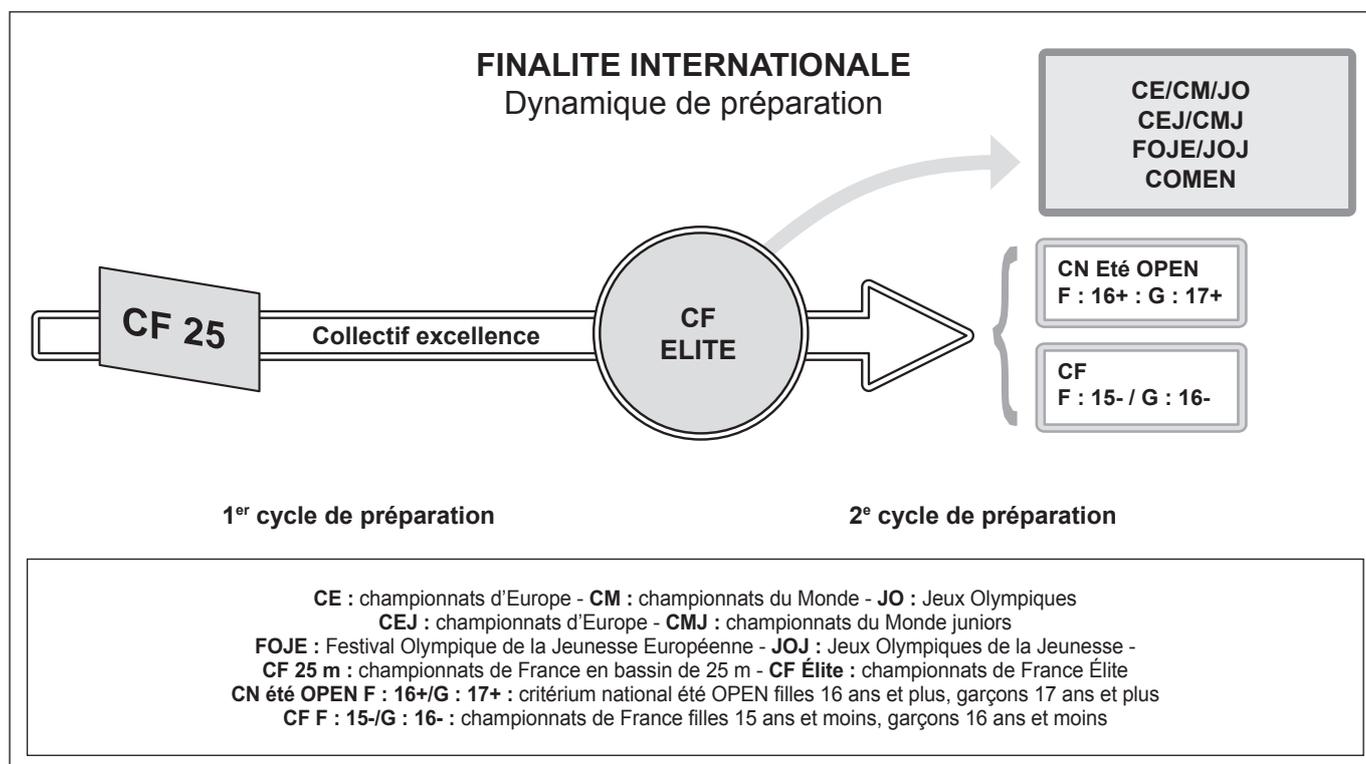
Les catégories évoluent afin de correspondre aux attentes internationales. De plus, un décalage d'un an entre les filles et les garçons est mis en place.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés, ont des finalités différentes selon leur année d'âge.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE PARCOURS JUNIORS - SENIORS

Le parcours (national) à finalité internationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours à finalité internationale.

Pour l'olympiade Tokyo 2017-2020, il est mis en place un collectif excellence regroupant les nageurs inscrits sur les listes de haut niveau ou dans le collectif national. L'accès à ce collectif s'effectue à partir des performances réalisées la saison précédente lors des compétitions de référence. Il permet un accès automatique aux championnats nationaux concernés.

Ce collectif permet aux nageurs qui évoluent au sein de celui-ci de bénéficier d'une stratégie de préparation plus sereine en vue des différentes sélections internationales. L'effectif de ce collectif sera nettement réduit au regard des séries nationales connues lors de la précédente olympiade.

Championnats de France en bassin de 25 m (4 jours)

Ce championnat signe le retour vers un véritable championnat Élite. Il regroupera les nageurs du collectif excellence associés aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison précédente.

Championnats de France Élite (6 à 8 jours, selon la saison concernée)

Les championnats de France Élite seront un événement toutes catégories. Le format et le positionnement dans la saison dépendra du moment dans l'olympiade. L'année post olympique, le format sera sur 6 jours le plus tard possible dans la saison. La deuxième année de l'olympiade, un format sur 6 jours, un nombre de semaines à définir avant les championnats d'Europe. Les deux années précédant les Jeux Olympiques, un format olympique un nombre de semaines à définir avant l'échéance majeure de la saison.

L'accès se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins (5 jours)

Ces championnats conservent le format actuel. L'accès se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus (5 jours)

Innovation du programme 2013-2016, il conserve le format actuel. L'accès sera dirigé vers un niveau d'exigence plus élevé. Il se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve). Programmé sur une durée de cinq jours, il conclut la saison nationale, fin juillet, afin d'offrir une finalité sportive au plus grand nombre.

Le but de cette compétition est de maintenir un objectif le plus tard possible afin d'éduquer nos nageuses, nageurs et entraîneurs à nager plus longtemps dans la saison, à l'image des meilleures nations mondiales.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

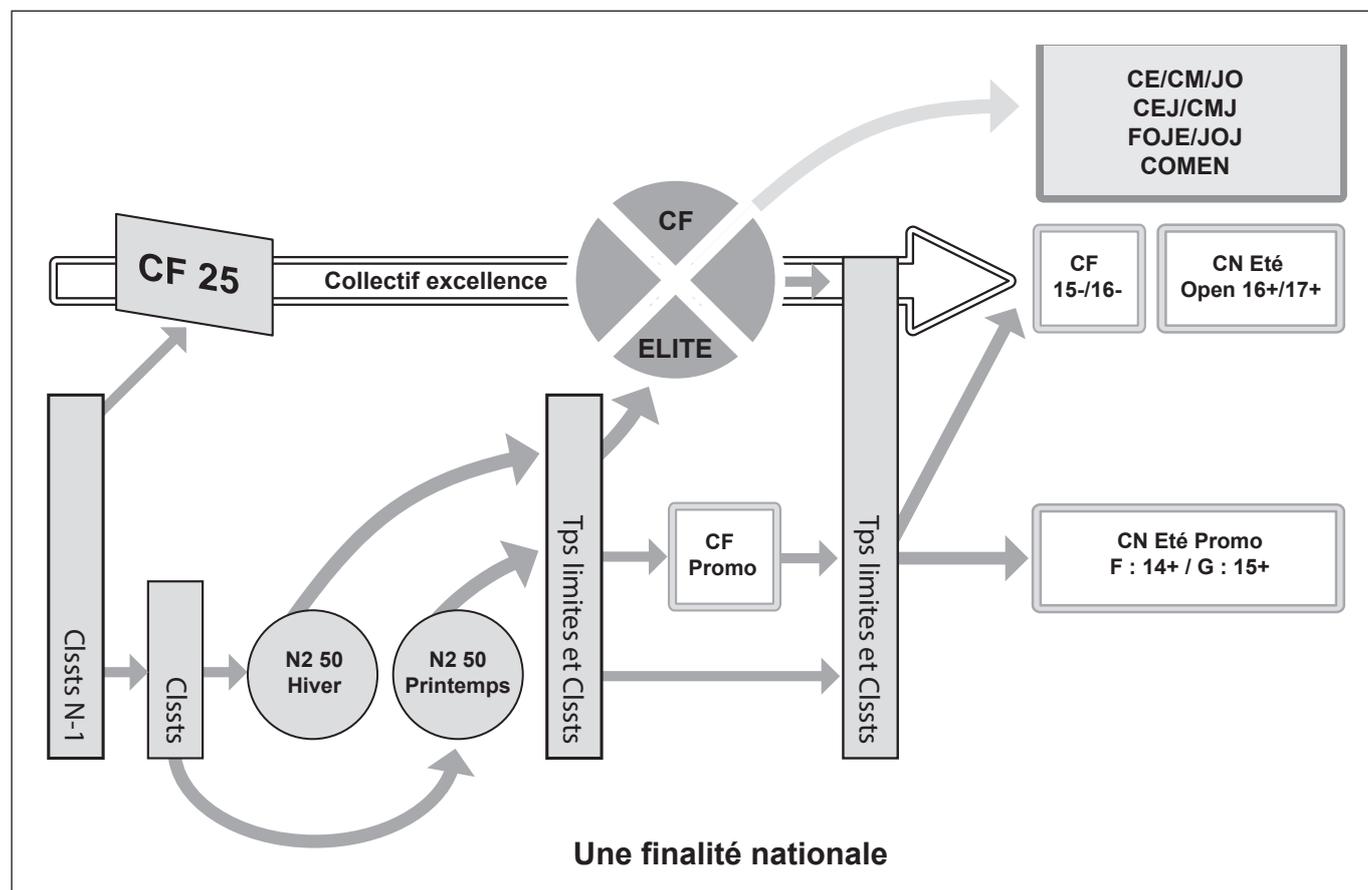
Le circuit FFN Golden Tour

Dates : les 27, 28 et 29 janvier 2017 (lieu à désigner) ; les 3, 4 et 5 mars 2017 (lieu à désigner) ; les 28, 29 et 30 avril 2017 (lieu à désigner).

Population ciblée : les nageurs du collectif excellence.

Population protégée : il n'y aura plus de population protégée. Ces rencontres de haut niveau doivent inciter les nageurs à venir rechercher une confrontation internationale en France.

Le parcours national promotionnel



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours national promotionnel.

Nouveauté de l'olympiade Tokyo 2017-2020, le parcours national promotionnel offre un niveau de confrontation intermédiaire entre les niveaux international et national. L'accès se fait à partir des championnats de Nationale 2 HIVER (programmés à la fin du premier trimestre sportif) et /ou PRINTEMPS (programmés 4 semaines avant le championnat de France Élite), et/ou des championnats régionaux été.

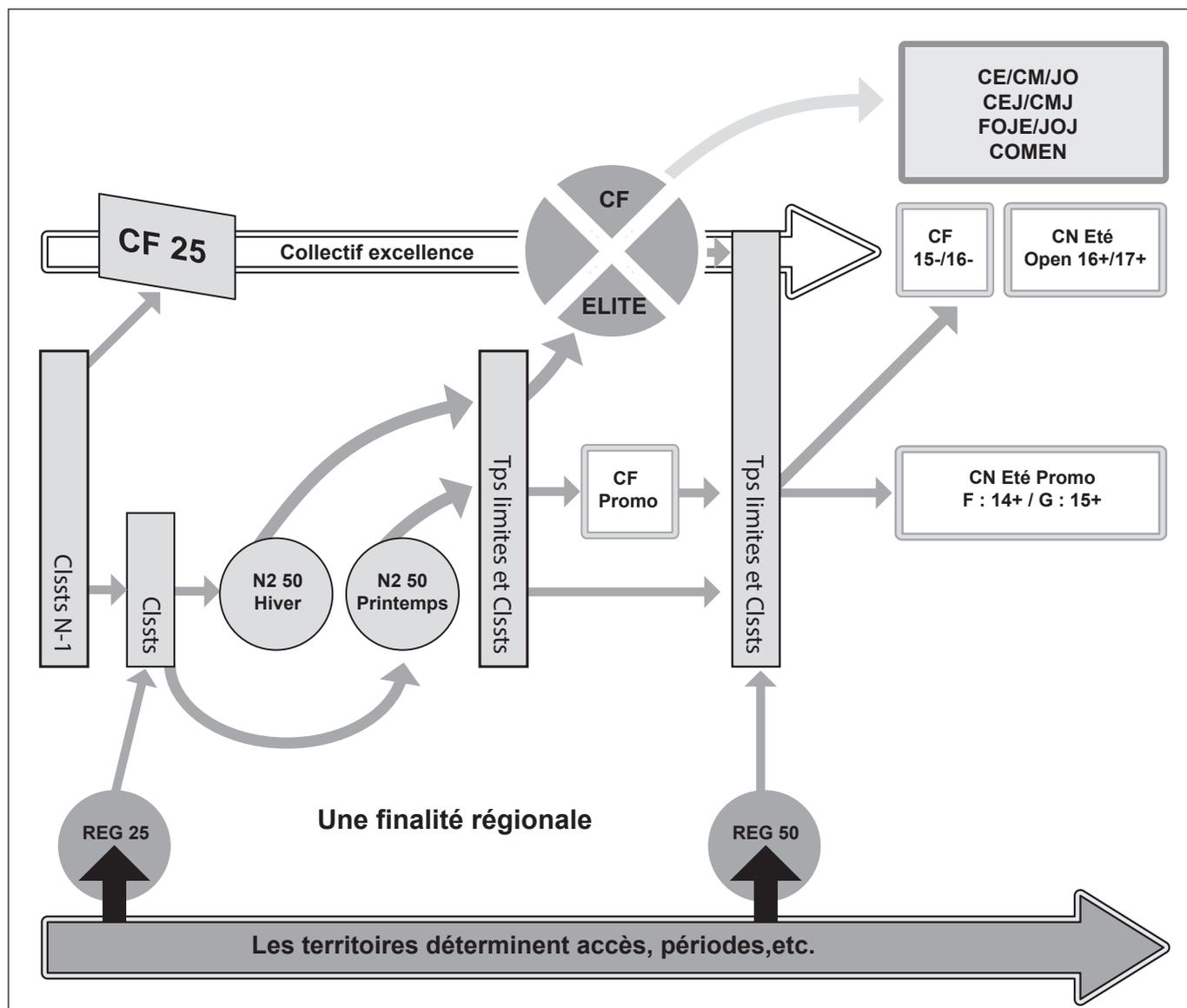
Championnat de France promotionnel

Ce championnat se déroule sur 4 jours. L'accès se fait à partir des championnats N2, les nageurs sont qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Le critérium national promotionnel été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Ce critérium se déroule sur 4 jours. L'accès se fait à partir des championnats N2 et des championnats régionaux été, les nageurs sont qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Le parcours territorial à finalité nationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours territorial à finalité nationale.

En complément du collectif excellence, pour participer aux événements nationaux, les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional à partir des championnats de Nationale 2 HIVER (programmés à la fin du premier trimestre sportif) et /ou PRINTEMPS (programmés 4 semaines avant le championnat de France Élite), et/ou des championnats régionaux été.

Les championnats N2 Hiver et Printemps

L'accès à ce parcours se fait en deux temps :

- 1 - À partir des performances de l'année précédente réalisées lors de compétitions de référence nationale. Un classement pour chaque interrégion sera réalisé.
- 2 - À l'issue des championnats régionaux 25m, ce classement sera actualisé.

Ensuite, chaque interrégion détermine le nombre de nageurs qualifiés par épreuve (classement et temps limite).

Les championnats Régionaux 25 m

Les conditions de participation sont laissées à l'initiative des régions.

Ces championnats permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser le classement interrégional qualificatif.

Les championnats régionaux été

Chaque comité régional, en cohérence avec le programme interrégional, organise ses championnats. C'est une compétition de référence qui constitue la dernière possibilité d'accéder au classement national qualificatif aux événements nationaux.

L'accès à cette compétition est laissé à l'initiative des comités régionaux.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

En résumé

JE SUIS UNE FILLE, J'AI ENTRE 14 ET 17 ANS (JUNIORS) JE SUIS UN GARÇON, J'AI ENTRE 15 ET 18 ANS (JUNIORS)

Je peux nager

Épreuves individuelles

- Les championnats de France en bassin de 25 m.
- Les championnats départementaux hiver en bassin de 25 m.
- Les championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Les championnats de Nationale 2 hiver et printemps.
- Les championnats de France Élite.
- Le championnat de France promotionnel.
- Les championnats régionaux d'été en bassin de 50 m.
- Les championnats départementaux été.
- Les championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins ou le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus.
- Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

Épreuves par équipes

- Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.

Épreuves internationales

En 2017, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès :

- les filles 14 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN
- les filles 14 ans et 15 ans ont une finalité internationale avec les FOJE.
- les filles 14 à 17 ans ont une finalité internationale avec les championnats d'Europe juniors et les championnats du Monde juniors.
- les garçons 15 ans et 16 ans une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.
- les garçons 15 à 18 ans ont une finalité internationale avec les championnats d'Europe et les championnats du Monde juniors.
- les finalités internationales toutes catégories.

JE SUIS UNE FILLE, J'AI 18 ANS ET PLUS (SENIORS) JE SUIS UN GARÇON, J'AI 19 ANS ET PLUS (SENIORS)

Je peux nager

Épreuves individuelles

- Les championnats de France en bassin de 25 m.
- Les championnats départementaux hiver en bassin de 25 m.
- Les championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Les championnats de Nationale 2 hiver et printemps.
- Les championnats de France Élite.
- Le championnat de France promotionnel.
- Les championnats régionaux d'été en bassin de 50 m.
- Les championnats départementaux été.
- Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus.
- Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

Épreuves par équipes

- Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.

Épreuves internationales

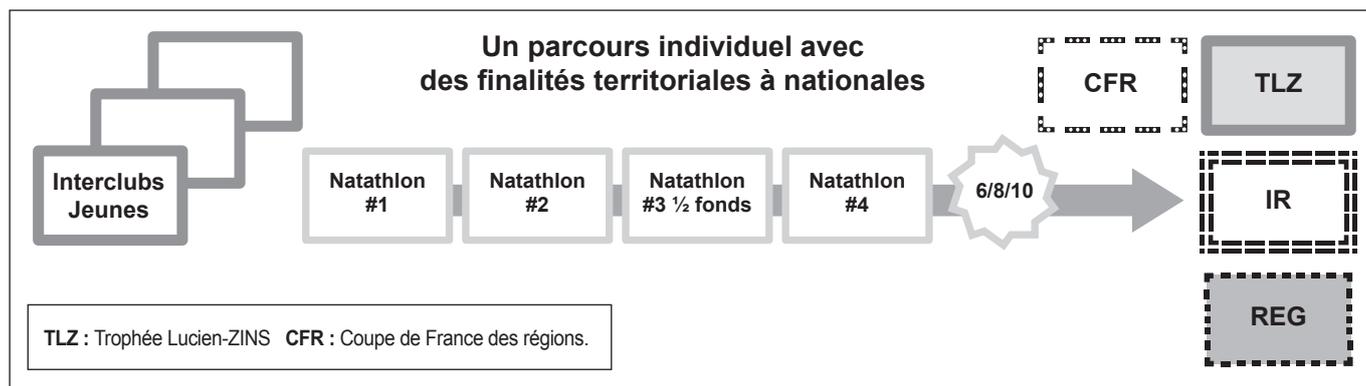
En 2017, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès :

- les finalités internationales toutes catégories.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE PARCOURS DES JEUNES

Parcours (local) à finalité régionale, interrégionale et nationale



Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des jeunes, une réforme est engagée sur le parcours sportif des nageuses 13 ans et moins et des nageurs 14 ans et moins.

Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course ;
- encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
- développer la formation des nageurs dans les quatre nages ;
- rendre le parcours de formation stimulant qui propose des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Concernant le Trophée Lucien-ZINS, une déclinaison interrégionale et régionale est imposée. Toutefois, les nageurs auront la liberté de choisir leurs épreuves.

Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

Interclubs Jeunes

Une équipe de quatre garçons ou quatre filles est imposée. Toutefois, mais hors classement, il est laissé la possibilité de constituer une équipe mixte et/ou des équipes entre plusieurs clubs. Toutes les performances sont enregistrées dans la base fédérale.

Au programme : 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre avec deux courses individuelles différentes par nageur.

Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Les relais : 4 x (100 m 4 nages), chaque nageur réalise un 100 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre.

Natathlon (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e plots)

Mise en place d'une organisation en quatre plots dès le mois de janvier. Chacun des quatre plots devra être espacé de trois semaines au minimum du plot précédent. Un des plots devra être réservé aux épreuves de demi-fond.

Détail des épreuves : programme FINA (en dehors du 1 500 m NL filles et du 800 m NL garçons) à répartir sur les plots. Cette initiative est laissée aux régions.

Trophée national Lucien-ZINS (3 jours)

L'esprit de l'accès à cette compétition est conservé mais son déroulement est modifié.

Les nageurs seront qualifiés à partir d'un classement général prenant en compte le nombre d'épreuves par année d'âge sur le natathlon :

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans,
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans : dont 1 épreuve de 1/2 fond imposée,
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans : dont 2 épreuves de 1/2 fond imposées.

La participation à l'événement est ensuite libre au regard des épreuves pour lesquelles le nageur est qualifié. Un podium par épreuve sera organisé.

Les épreuves : programme FINA (toutes épreuves classement au temps).

Les performances réalisées viendront actualiser le classement national qualificatif.

Trophée interrégional Lucien-ZINS

Ce niveau interrégional est imposé afin d'augmenter le nombre de jeunes intéressés par une finalité au classement national du Natathlon. Le programme des épreuves est calqué à l'identique de l'épreuve nationale et se déroule également en bassin de 50 m.

Trophée régional Lucien-ZINS

Selon la même préconisation que le niveau interrégional, il est également imposé une finalité régionale (bassin de 25 m ou 50 m).

Coupe de France des régions

La coupe des départements est supprimée et la coupe de France des régions descend d'une catégorie et concernera la catégorie jeune. Le format de la compétition change afin de permettre aux nageurs de se confronter deux fois par réunion.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

En résumé

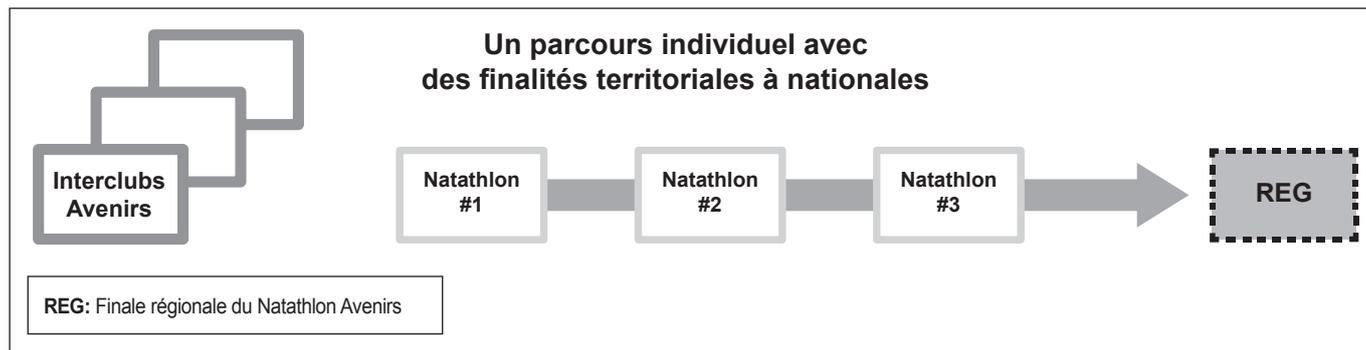
	Je peux nager les compétitions suivantes
JE SUIS UNE FILLE, J'AI ENTRE 11 ET 12 ANS JE SUIS UN GARÇON, J'AI ENTRE 12 ET 14 ANS	Épreuves individuelles <ul style="list-style-type: none">• Le premier plot du Natathlon.• Le deuxième plot du Natathlon.• Le troisième plot du Natathlon.• Le quatrième plot du Natathlon.• Le Trophée Lucien-ZINS (national, interrégional, régional ou départemental).• Les championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins. Épreuves par équipes <ul style="list-style-type: none">• Les interclubs jeunes en bassin de 25 m.• Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.• La Coupe de France des régions, Trophée Jean-POMMAT en bassin de 50 m.
Cas particuliers : JE SUIS UNE FILLE DE 13 ANS	<ul style="list-style-type: none">• Les compétitions sus-dénommées.• Les championnats de France Élite.• Le championnat de France Promotionnel.• Les championnats de Nationale 2 d'hiver et de printemps (pour les filles qui correspondent aux critères établis par la DTN). Épreuves internationales <p>En 2017, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès : Coupe de la COMEN. (voir le dossier des "critères de sélection" sur le site web FFN).</p>

Remarque : Attention les années d'âge de la FOJE changent. Cette compétition concerne les filles 14 et 15 ans, les garçons 15 et 16 ans.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE PARCOURS AVENIRS

Parcours (local) à finalité départementale (Programme optionnel)



En résumé

	Je peux nager les compétitions suivantes
JE SUIS UNE FILLE J'AI 10 ET MOINS	Épreuves individuelles <ul style="list-style-type: none">• Le premier plot du Natathlon Avenirs.• Le deuxième plot du Natathlon Avenirs.• Le troisième plot du Natathlon Avenirs.• Le Finale régionale du Natathlon Avenirs. Épreuves par équipes <ul style="list-style-type: none">• Les interclubs Avenirs en bassin de 25 m.• Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.
JE SUIS UN GARÇON J'AI 11 ANS ET MOINS	

RÈGLEMENT NATATION COURSE

COMPÉTITIONS DU PROGRAMME FÉDÉRAL 2016-2017

NIVEAU NATIONAL

Championnats de France en bassin de 25 m
17 au 20 novembre 2016

Championnats de France Élite
23 au 28 mai 2017

Championnat de France Promotionnel
25 au 28 mai 2017

Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
19 au 23 juillet 2017

Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus
20 au 23 juillet 2017

Critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
26 au 30 juillet 2017

NIVEAU INTERRÉGIONAL

Championnats de Nationale 2 HIVER (Q1)
16 au 18 décembre 2016

Championnats de Nationale 2 PRINTEMPS (Q2)
31 mars au 2 avril 2017

NIVEAU RÉGIONAL

Championnats régionaux d'été
30 juin au 2 juillet 2017

Championnats régionaux 25 m
A déterminer par les régions en accord avec le programme interrégional avant le lundi 5 décembre 2016

LES COLLECTIFS

Dans cette nouvelle olympiade, l'architecture des niveaux de pratique est renouvelée. Le Ministère des Sports annonce la rénovation du parcours d'excellence sportive vers un projet de performance fédéral.

Cette rénovation est l'occasion, à notre niveau, de réviser notre fonctionnement. Ainsi, nous allons créer un collectif excellence d'une part et un classement national qualificatif d'autre part. Suite à l'abandon du système des séries, les collectifs existants sont également revus.

Le collectif excellence

À compter de la saison 2016-2017, le collectif excellence sera composé de nageurs identifiés sur les listes de Haut-Niveau du ministère des Sports (à noter que la liste espoir n'est pas une liste de Haut-Niveau) et des nageurs identifiés dans le collectif national (voir ci-dessous).

Le collectif national

Ce collectif est composé de nageurs ayant réalisé les critères suivants.

Être de nationalité sportive française.

Pour toutes les catégories, avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison 2015-2016 une performance de la grille du collectif national correspondant au top 100 mondial toutes catégories. Cette grille sera valable pour toute l'olympiade.

Pour les juniors et moins, avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison 2015-2016 une performance de la grille du collectif national correspondant au top 100 mondial toutes catégories et/ou au top 50 européen Juniors.

La finalité du collectif excellence

C'est un moyen d'identifier nos populations. Le collectif a deux fonctions :

1- Permettre un accès direct à certaines compétitions :

Le collectif excellence donne un accès direct aux championnats de France 25 m, aux championnats de France Elite, aux championnats de France Filles 15 ans et moins Garçons 16 ans et moins et au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus et garçons 17 ans et plus.

2- Permettre la participation à des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer une véritable dynamique autour de ces populations. Il est proposé à chaque territoire de reproduire la logique nationale.

Exemple : des actions interrégionales peuvent être organisées autour de stage pour l'accès au haut niveau. De même, ces collectifs peuvent servir à identifier des entraîneurs afin de les doter d'une bourse pour assurer leur formation continue.

Constitution de l'Annuaire du collectif excellence pour la saison 2016-2017

L'Annuaire 2016-2017 du collectif excellence sera arrêté à partir du 16 septembre 2016, à l'occasion de la rentrée sportive 2016-2017. Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral ffn.extranat.fr (rubrique "suivi des performances").

COMPÉTITIONS ET VALIDATION DES PERFORMANCES

Cette nouvelle olympiade est l'occasion de revoir l'architecture de nos événements. A ce titre les niveaux territoriaux demeurent mais avec une certaine souplesse. Nous souhaitons permettre aux territoires de prendre le temps de s'adapter aux réformes en cours.

Les niveaux territoriaux :

- niveau national,
- niveau interrégional,
- niveau régional et/ou départemental,
- niveau local.

Par ailleurs, les types de compétitions évoluent et passent de 4 à 3 types.

Les compétitions de référence deviennent également qualificatives :

- 1 - les compétitions de référence et qualificatives,
- 2 - les compétitions d'animation,
- 3 - les autres compétitions.

En début de saison, les comités régionaux doivent transmettre leur calendrier mentionnant les dates et les lieux de toutes les compétitions organisées sur leur territoire. Dans le même esprit, les comités départementaux doivent, sur demande de leur comité régional, procéder de la même manière.

Règle minimale d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour être intégrées dans la base fédérale des performances, les compétitions transmises à la FFN doivent au minimum être inscrites au calendrier départemental validé par le comité régional et doivent au minimum concerner deux clubs.

1 - Les compétitions de référence et qualificatives

Une compétition d'un niveau l'est, de fait, pour les niveaux sous-jacents (exemple : une compétition de référence nationale qualificative l'est automatiquement pour le niveau régional et en dessous).

Temps de passage (précision réglementaire) : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux.

1.1 - Les compétitions de référence nationale qualificatives

Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'intégrer le classement national qualificatif aux différentes compétitions nationales.

La liste officielle est publiée chaque année dans l'Annuel Règlements de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication sur le site internet fédéral (ffn.extranat.fr).

Ces compétitions sont des étapes et/ou des objectifs majeurs dans la saison.

Dans le programme de l'olympiade 2017-2020, les compétitions de référence nationale qualificatives sont les suivantes :

- les championnats nationaux (championnats de France Élite, Championnats de France promotionnel, Critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus, championnats de France filles 15 ans et moins/ garçons 16 ans et moins, Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus)
- les championnats de Nationale 2 d'hiver et de printemps,
- les championnats régionaux été,
- le Trophée national Lucien-ZINS,
- Trophée interrégional Lucien-ZINS ;
- les championnats internationaux et les compétitions internationales estivales dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

1.2 - Les compétitions de référence régionale qualificatives

Organisées en bassin de 25 m ou 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder à un collectif régional et de se qualifier aux différentes compétitions régionales selon des modalités laissées à l'initiative des régions.

Les compétitions de référence régionale, sont inscrites aux calendriers des régions. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dans le programme de l'olympiade 2017-2020, les compétitions de référence régionale sont les suivantes :

- les compétitions de référence nationale qualificatives,
- les championnats régionaux hiver,
- le Trophée régional Lucien-ZINS,
- les championnats départementaux.

2 - Les compétitions d'animation

Elles permettent d'intégrer le ranking national, mais ne donnent pas la possibilité d'intégrer le classement national qualificatif.

Sont concernées, toutes les compétitions organisées avec l'accord de la FFN ou de ses structures décentralisées pour les meetings internationaux et nationaux. Pour les meetings label "régional" et inférieur, l'accord sera donné par les comités régionaux.

Rappel - La date de dépôt des dossiers doit être respectée.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une "convention d'organisation" engageant l'organisateur et la FFN ou ses structures décentralisées.

Les candidatures pour le niveau national devront être adressées à : Fédération Française de Natation, M. le président de la Commission des Organisations Fédérales, 14, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.

Les candidatures pour le niveau régional devront être adressées aux comités régionaux concernés. Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet fédéral.

Ces compétitions présentent un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings nationaux et internationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

3 - Les autres compétitions

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les deux catégories précitées.

Les performances réalisées pourront faire l'objet d'une intégration dans le ranking national de la base fédérale, après étude et validation de la Direction Technique Nationale. Les résultats complets et détaillés devront être adressés par le club sous les huit jours qui suivent la compétition, directement au Département Natation Course avec copie au comité régional.

Elles concernent :

- tout record national ou meilleure performance française dûment homologués,
- toute performance permettant d'intégrer les classements ATRF (dix meilleurs performers français de tous les temps).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LA COMMISSION NATIONALE DE VALIDATION DES PERFORMANCES

Dans le cadre de la commission sportive fédérale de Natation Course, une commission de validation des performances est constituée. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux collectifs, aux compétitions nationales, ainsi que les nouvelles intégrations de performances ou les reclassements de nageurs.

Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), sous couvert du comité régional d'appartenance.

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, au plus tard un mois avant la date de la compétition concernée, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information au comité régional.

Dans le cas d'un nageur non sélectionnable, en fonction de son niveau sportif, le tarif de la licence est susceptible d'évoluer. Dans ce cas, vous devez respecter les obligations financières (voir la rubrique des Règlements financiers) et les obligations précisées dans le règlement intérieur. En cas de doute, veuillez contacter le service licence de la Fédération Française de Natation.

Cas des compétitions à l'étranger inscrites aux calendriers FINA ou LEN : les performances réalisées dans le cadre de ces compétitions à l'étranger pourront être intégrées dans la base fédérale sur demande (dans la limite de 8 jours après l'événement concerné), à condition de rester en cohérence avec le règlement fédéral. Ces performances ne permettront pas d'intégrer le classement national qualificatif.

Les compétitions à l'étranger non-inscrites aux calendriers FINA ou LEN : Les performances réalisées ne pourront pas être intégrées dans la base fédérale.

Cas pour les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l'incapacité de nager durant une saison : ils pourront faire également une demande de reclassement via leur club, sous couvert du comité régional, afin de réintégrer un niveau de pratique, dans les mêmes délais qu'au-dessus (un mois au plus tard avant la date de la compétition concernée).

Cas des nageurs français expatriés : en début de saison, sur sollicitation des clubs concernés, une demande d'intégration de performances pourra être faite auprès de cette commission, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s'entraînant en permanence à l'étranger. Après accord de la commission, l'intégration des performances dans la base fédérale sera faite à la suite de la transmission par les clubs des justificatifs au Département Natation Course, avec copie au comité régional. Celles-ci devront avoir été réalisées en bassin de 50 m avec chronométrage automatique.

Toute demande, pour être prise en compte, doit être validée par le comité régional.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LES CRITÈRES DE QUALIFICATION

Innovation de l'olympiade Tokyo (2017-2020) les critères de qualification s'appuieront sur deux critères à partir d'un classement national qualificatif :

- 1) Une performance chronométrique minimum.
- 2) Un rang limite dans le classement national de l'épreuve.

Tous les événements nationaux disposent d'une grille de temps de qualification spécifique.

COMPÉTITIONS	CRITÈRES
Championnats de France Élite en bassin de 25 m	Un rang dans le classement national de l'épreuve (à partir des performances réalisées lors de compétition de référence nationale la saison précédente).
Championnats de France Élite	Un temps limite toutes catégories et un rang toutes catégories dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
	Un temps limite juniors et un rang juniors dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Championnat de France Promotionnel	Un temps limite toutes catégories et un rang (filles 18 ans et plus, garçons 19 ans et plus) ; un rang filles 16/17 ans et garçons 17/18 ans ; un rang filles 15 ans et moins et garçons 16 ans et moins ; dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Championnats de France filles 15 ans et moins/garçons 16 ans et moins	Un temps limite et un rang dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Critérium National été OPEN Filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus	Un temps limite toutes catégories et un rang toutes catégories dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
	Un temps limite juniors (filles 16/17 ans, garçons 17/18 ans) et un rang juniors dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Critérium National promotionnel d'été Filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus	Un temps limite toutes catégories et un rang (filles 18 ans et plus, garçons 19 ans et plus) ; un rang filles 16/17 ans et garçons 17/18 ans ; un rang filles 14/ 15 ans et garçons 15/16 ans ; dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Pour le niveau interrégional, un premier classement est créé à partir des performances de la saison précédente. Ensuite, les interrégions déterminent leurs critères spécifiques.	
Championnats de Nationale 2 Hiver (Q1)	Un temps limite toutes catégories et un rang (filles 18 ans et plus, garçons 19 ans et plus) ; un rang filles 16/17 ans et garçons 17/18 ans ; un rang filles 14/ 15 ans et garçons 15/16 ans ; dans le classement national de l'épreuve.
Championnats de Nationale 2 Printemps (Q2)	Un temps limite toutes catégories et un rang (filles 18 ans et plus, garçons 19 ans et plus) ; un rang filles 16/17 ans et garçons 17/18 ans ; un rang filles 14/ 15 ans et garçons 15/16 ans ; dans le classement national de l'épreuve.

Constitution du classement national qualificatif pour la saison 2016-2017

En dehors du ranking national comprenant l'ensemble des performances de la base fédérale, un classement national qualificatif est constitué. Il sera actualisé en temps réel sur le site internet fédéral à partir des performances réalisées sur les compétitions de référence qualificatives pour l'ensemble de la saison 2016-2017.

Ce classement est consultable en permanence sur le site Internet fédéral ffn.extranat.fr (rubrique "suivi des performances"), et mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions.

Temps de passage (précision réglementaire) : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux.

LES SPÉCIFICITÉS DES DOM-TOM

Les nageurs des DOM-TOM sont confrontés à des difficultés logistiques (transports, équipements, calendrier...) qui complexifient l'activité compétitive de la natation et notamment l'accès aux différents championnats nationaux. Toutefois, l'exigence du haut niveau restant identique quels que soient les endroits du territoire national où la discipline se pratique, il est prévu à leur égard certaines mesures permettant d'encourager le développement de la pratique compétitive sans pour autant réduire notre niveau d'exigence.

Dérogations concernant les compétitions

Les responsables des DOM-TOM seront chargés, sous couvert des conseillers techniques en charge des différentes zones, de proposer à la DTN (Département Natation Course) avant le 30 septembre, l'ensemble des dérogations souhaitées au regard des modalités prévues dans l'Annuel Règlements de la saison en cours. Les demandes feront l'objet d'une étude et, éventuellement, d'une validation par la commission Natation Course.

Dérogation concernant la participation à la Coupe de France des Régions

Les comités régionaux d'outre-mer qui souhaiteraient participer à cette compétition pourront se regrouper sous une équipe unique DOM-TOM afin de mutualiser les moyens et d'encourager les échanges entre ces différentes régions.

Dérogation concernant la participation aux événements de l'été

Compétitions concernées :

- Championnats de France filles 15 ans et moins/garçons 16 ans et moins,
- Critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus (exclusivement pour les nageuses âgées de 16 et 17 ans, pour les nageurs âgés de 17 et 18 ans),
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus (exclusivement pour les nageuses âgées de 14 à 17 ans, pour les nageurs âgés de 15 à 18 ans).

Compte tenu des durées de transport, les aménagements suivants réservés exclusivement aux nageurs s'entraînant dans les DOM-TOM sont proposés :

- dans le cas où le nageur est qualifié dans une seule épreuve, il sera autorisé à nager une seule épreuve supplémentaire,
- dans le cas où le nageur est qualifié dans deux épreuves au minimum, il sera autorisé à nager une épreuve supplémentaire par jour de compétition,
- si aucune performance n'est enregistrée dans la base pour ces épreuves complémentaires, le nageur ne pourra pas être engagé.

Ces engagements complémentaires devront être transmis au Département Natation Course (natation@ffnatation.fr), au moins quinze jours avant le début de la compétition concernée, et validés par le conseiller technique régional en charge de la zone.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Introduction : “Un esprit conservé avec une adaptation aux évolutions du programme”

Les activités de la Natation Course n'ont pas cessé d'évoluer depuis la mise en forme du précédent classement national des clubs en Natation Course qui est devenue opérationnelle depuis la saison 2011-2012.

Les objectifs poursuivis sont de différentes natures :

- une mise en œuvre simplifiée et des règles identiques pour toutes nos compétitions ;
- un classement qui prend en compte uniquement les clubs qui participent à l'activité de la discipline ;
- une prise en compte du collectif excellence pour classer les niveaux de performance individuelle.

En résumé, le club et le nageur sont placés au centre de leur pratique et de leur niveau.

Le classement Natation Course

L'organisation du classement des clubs mise en place lors de la saison 2011-2012 se caractérise par trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipes ; un classement Élite issu de nos championnats nationaux ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipes

Les compétitions concernées : les interclubs avenir, les interclubs jeunes et les interclubs toutes catégories.

Principe de base

Afin d'inciter les clubs à prendre part aux trois interclubs institutionnels (avenir, jeunes et toutes catégories), les points obtenus à partir du classement national de chacun de ces championnats ne pourront être cumulés pour émarger au classement global que dans la mesure où ils auront participé à chacune de ces compétitions selon l'ordre croissant : avenir, jeunes et toutes catégories.

En l'absence de la présence d'au moins une équipe aux interclubs avenir, aucune équipe de niveau supérieur ne sera prise en compte.

Pour chacun des niveaux, on additionne les points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Modalités d'application

Pour cumuler la totalité des points sur les trois niveaux, il est impératif d'avoir une équipe filles ou/et garçons dans chaque niveau et dans le sens croissant : 1. avenir, 2. jeunes, 3. toutes catégories.

Exemples :

- j'ai une équipe avenir (filles ou/et garçons), je marque les points relatifs à ce niveau ;
- j'ai une équipe avenir (filles ou/et garçons), et une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons), je marque uniquement les points en avenir, car le niveau intermédiaire (jeunes) n'est pas présent ;
- j'ai une équipe avenir (filles ou/et garçons) et une équipe jeunes (filles ou/et garçons) et pas d'équipe en toutes catégories, je peux cumuler les points des deux premiers niveaux présents ;
- j'ai une équipe jeunes (filles ou/et garçons) et une équipe en toutes catégories, je ne marque aucun point, car le premier niveau (avenir) n'est pas présent ;
- j'ai une équipe toutes catégories (filles ou/et garçons) et aucune autre équipe dans les niveaux précédents, je ne marque aucun point ;
- j'ai une équipe filles ou/et garçons dans chacun des trois niveaux, je cumule les points dans les trois niveaux.

Mode de calcul

2 000 points au 1^{er} et 1 point au dernier (1 500^e).

- du 1^{er} au 11^e : 10 points de moins par place ;
- du 12^e au 51^e : 4 points de moins par place ;
- du 52^e au 101^e : 3 points de moins par place ;
- du 102^e au 291^e : 2 points de moins par place ;
- du 292^e au 1 500^e : 1 point de moins par place.

Le calcul des points s'effectue informatiquement au niveau national. Pour résumer, si le club est présent dans les trois niveaux, il peut marquer au maximum 6 000 points, soit 3 x 2 000 points.

2 - Le Trophée Élite des championnats

Les compétitions concernées :

- les championnats de France en bassin de 25 m ;
- les championnats de France Élite ;
- le Trophée national Lucien-ZINS ;
- les championnats de France filles 15 ans et moins/garçons 16 ans et moins.
- le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus ;

Toutes ces compétitions se caractérisent par un système identique de classement des clubs.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Principe de base

Le classement Élite des clubs prend en compte les vingt premiers nageurs classés dans chaque épreuve.

Mode de calcul

Il s'agit du classement spécifique sur les compétitions qui devront être clairement identifiées en début de saison. Sur chaque épreuve et dans chaque catégorie d'âge éventuellement présente sur la compétition, on ne prend en compte que les vingt premiers licenciés à la FFN. À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont prises en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales (toutes catégories au regard des catégories concernées par l'événement), puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 30 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts.

Dans chaque compétition, 1 point sera attribué à chaque nageur participant.

Le classement Élite général sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements des clubs des championnats mentionnés plus haut.

3 - Le niveau de performance des compétiteurs

Principe de base

Chaque niveau atteint par chaque nageur à l'issue de la saison sportive attribue un nombre de points. Seul le meilleur classement (dans le niveau le plus élevé) par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

Barème des points

NIVEAU	Pts	MÉDAILLÉS*			
Nageur titulaire du pass'compétition Natation Course	10				
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en Natation Course et n'appartenant à aucun autre niveau	20				
Participation aux championnats régionaux	40				
Participation aux championnats N2 Hiver (Q1) et/ou Printemps (Q2)	80				
Participation aux trophées Lucien ZINS interrégional	80				
Participation au trophée Lucien ZINS national	120				
Participation au championnat de France Promotionnel	200				
Participation au critérium national Promotionnel d'été	200				
Participation au championnat de France filles 15 ans et moins/garçons 16 ans et moins.	250				
Participation au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus.	250				
Participation au championnat de France en bassin de 25 m	300				
Participation au championnat de France Élite	400				
Participation aux championnats COMEN-FOJE	450	Championnats COMEN-FOJE	100	200	300
Participation aux championnats internationaux Juniors	500	Championnats internationaux Juniors	300	400	500
Participation aux championnats d'Europe	550	Championnats d'Europe	700	800	1 000
Participation aux championnats du Monde	600	Championnats du Monde	1 000	1 200	1 500
Participation aux Jeux Olympiques	650	Jeux Olympiques	1 200	1 500	2 000

Mode de calcul

Il y a deux niveaux de pratique qui sont pris en compte.

1. Les nageurs participant à un niveau de compétition selon les règles en vigueur.
2. Les nageurs médaillés internationaux.

* Les points seront majorés (voir tableau ci-dessus) en cas d'obtention de médailles, en individuel ou en relais. Le meilleur résultat est retenu.

PRÉCISIONS CONCERNANT LA DÉSIGNATION DES JURYS ET L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS TECHNIQUES POUR LE DÉPART ET LE CHRONOMÉTRAGE

Désignation des jurys

1 - En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le district, le comité départemental ou le comité régional.

L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :

- en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C ;
- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
- en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

2 - Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : championnats de France en bassin de 25 m, championnats de France des maîtres en bassin de 25 m, championnats de France Élite, championnat de France promotionnel, Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT, finale du Trophée national Lucien-ZINS, championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, championnats de France filles 15 ans et moins/garçons 16 ans et moins, critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus, critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus.

En outre, pour certaines d'entre elles, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours sont associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

3 - Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours.

Liste des compétitions concernées : championnats de Nationale 2 hiver Q1, championnats de Nationale 2 printemps Q2.

4 - Pour la meilleure poule organisée par chaque comité régional lors des championnats nationaux interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours. Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'un autre comité régional de l'interrégion.

Le comité régional est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs) ;
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...) ;
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...) ;
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par le comité régional.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

À la suite d'une disqualification, le responsable de l'équipe/entraîneur peut demander des explications au juge-arbitre et lui (elle) seul(e). Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre dans les 30 minutes suivant la course. Le juge-arbitre répondra par écrit et, le cas échéant, justifiera les raisons du rejet de la réclamation. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les départs (article SW 4)

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories jeunes et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation, référence qualificative.

Exception pour les compétitions de nageurs Avenirs, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel.

Le chronométrage manuel est fait par des chronométrateurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).

Chaque chronométrateur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométrateurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométrateur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométrateur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométrateurs.

Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10e en plus ou en moins.

Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométrateurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométrateurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométrateurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04:55.

Exemple 2 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur du comité régional, règlement intérieur du comité départemental).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national Compétition de référence nationale (*)	Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométrateur). Pas de juge à l'arrivée. (* Pour les championnats régionaux d'été en bassin de 50 m, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronométrateurs (boutons poussoirs).	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique). S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)	Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs). Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés.	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique). S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Compétition de référence interrégionale	Trois chronométrateurs manuels par ligne. Un ou deux chronométrateurs "volants". Pas de juge à l'arrivée.	Temps déterminés selon la règle FINA : SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement) À noter que si le remplacement d'un chronométrateur est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire Si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronométrateurs restants.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Compétition de référence régionale ou départementale	Deux chronométrateurs par ligne, plus deux chronométrateurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronométrateur d'une ligne. Ils pourront également être affectés comme troisième chronométrateur à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée. Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre.	Temps moyen si deux chronométrateurs ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronométrateurs. À noter que si le remplacement d'un des deux chronométrateurs est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronométrateurs restants soit l'unique temps mesuré. S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur	Un chronomètre par ligne, plus deux chronomètres "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètre d'une ligne. Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou le juge-arbitre.	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée. S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.

Les temps enregistrés par chaque chronomètre doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 "...lorsque le chronométrage au 1/1 000^e de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps..." et SW 11.3.3 "Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel".

Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite, de demander des explications au juge-arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30 minutes après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

Règlement intérieur des compétitions

Principe sur les engagements : seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat. Aucun engagement et aucun règlement des engagements ne seront pris sur place.

Réunion technique (la veille du premier jour de la compétition)

Matériels nécessaires

- Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs participants.
- Un vidéoprojecteur.

Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Accueil du représentant de la Fédération et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury par le juge-arbitre.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

Pendant la compétition

- Prévoir un lieu unique pour accueillir le chronométrage (deux personnes) et le secrétariat technique (deux personnes).
- Prévoir une table technique pour les membres de la Direction Technique Nationale (le cas échéant).
- Mise à disposition d'une connexion internet.
- Distribution des résultats papier à la table technique, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.
- Déclaration des forfaits.
- Modification et confirmation des relais.
- Les recommandations au micro pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.

Modalités concernant la participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur.

Cela implique le respect des principes et des modalités de la réglementation sportive, dans leur intégralité, sauf à adapter leur application à la spécificité des aptitudes et désavantages liés à la situation de handicap de la personne.

La collaboration entre la FFN et la FFH définit au mieux pour chaque type de compétiteurs l'application spécifique liée à la situation de handicap.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE EXTRANAT

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site ffn.extranat.fr, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Planification des échéances pour la procédure des engagements :

Via l'application extraNat-Natation, la FFN, les comités régionaux et les comités départementaux déclarent les compétitions placées sous leurs autorités.

Sont déclarées par la FFN

- Championnats de France Élite
- Championnat de France Promotionnel
- Championnats de France en bassin de 25 m
- Championnats de France filles 15 ans et moins/ garçons 16 ans et moins
- Critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus
- Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT
- Trophée national Lucien-ZINS
- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1
- Championnats de Nationale 2 printemps Q2
- Championnats régionaux d'été
- Meetings Internationaux FFN Golden Tour Camille-MUFFAT**
- Meetings Nationaux labellisés*

* Pour ces types de compétitions la FFN déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire qui peut être un club ou un comité, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

Sont déclarées par les comités régionaux

- Meetings régionaux labellisés. **
- Les 3 plots du Natathlon Avenir.
- Interclubs Avenir
- Les 4 plots du Natathlon Jeunes.
- Interclubs Jeunes.
- Poules régionales des championnats nationaux interclubs.
- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles du comité régional inscrites officiellement à son calendrier.**

*Selon le format d'organisation locale, il y a possibilité de déléguer la déclaration des compétitions aux comités départementaux, à charge du comité régional de coordonner l'ensemble des organisations.

** Pour ces types de compétitions le comité régional déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

Sont déclarées par les comités départementaux

- Toutes les compétitions inscrites au calendrier sportif du département.

Principes de l'échéancier des engagements via l'interface extraNat

Période à partir du 1 ^{er} jour de la compétition	Intitulé
J - 12	Ouverture de la proposition des droits d'engagements (durée 8 jours)
J - 4	Fermeture de la proposition des droits d'engagements (fermeture du serveur à 23h59)
J - 3 *	Publication de la liste des engagés
J - 1	Réunion technique, déclaration des forfaits édition de la liste de départ et du programme des séries

* L'institution qui déclare la compétition a la possibilité de moduler la fin de la période de proposition des engagements de J - 4 à J - 2 (J = premier jour de la compétition).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la Natation Course, les maîtres et la natation estivale.

Pour les analyses statistiques fédérales, il est demandé aux comités régionaux de permettre la remontée de la totalité des compétitions organisées sur leur territoire quelles que soient les catégories d'âges concernées. Les résultats d'une compétition de natation avec un seul club ne seront pas intégrés sur le serveur fédéral (en dehors des nageurs expatriés).

Performances d'engagements sur l'espace extraNat

Concernant les compétitions de référence nationale qualificative, les engagements ne pourront se faire qu'à partir de la meilleure performance réalisée en bassin de 50 m et enregistrée dans la base fédérale des deux saisons précédentes ou de la saison en cours.

* La liste des engagés n'est pas actualisée durant la période de J - 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.

2^{ème} partie **Les programmes spécifiques**

RÈGLEMENT NATATION COURSE

CALENDRIER NATIONAL NATATION COURSE 2016-2017

Date début	Date fin	Intitulé de la compétition	Bassins	Catégories	Lieux ou responsable de la désignation
05/11/16	06/11/16	Championnats nationaux Interclubs	Bassin de 25 m	Compétition par équipes de clubs. Toutes catégories d'âge	Régions
17/11/16	20/11/16	Championnats de France Elite en Bassin de 25 m	Bassin de 25 m	Toutes catégories	Angers
10/12/16	11/12/16	Interclubs Avenir	Bassin de 25 m	Filles 10 ans et moins et Garçons 11 ans et moins	Régions
10/12/16	11/12/16	Interclubs Jeunes	Bassin de 25 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	Régions
16/12/16	18/12/16	Championnats de Nationale 2 HIVER	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Interrégions
27/01/17	29/01/17	Étape 1 Meeting international FFN Golden Tour "Camille MUFFAT"	Bassin de 50 m	Toutes catégories	À désigner
04/02/17		Championnats de France du 5 km Indoor	Bassin de 50 m	Toutes catégories	À désigner
01/01/17	26/03/17	1^{er} plot du Natathlon Jeunes	Bassin de 25 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 1 ^{er} plot		2^e plot du Natathlon Jeunes	Bassin de 25 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 2 ^e plot		3^e plot du Natathlon Jeunes	Bassin de 25 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 3 ^e plot date limite le 28/05/2017		4^e plot du Natathlon Jeunes	Bassin de 25 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
03/03/17	05/03/17	Étape 2 Meeting international FFN Golden Tour "Camille MUFFAT"	Bassin de 50 m	Toutes catégories	À désigner
24/03/17	26/03/17	Championnats de Nationale 2 de Printemps	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Interrégions
28/04/17	30/04/17	Étape 3 Meeting international FFN Golden Tour "Camille MUFFAT"	Bassin de 50 m	Toutes catégories	À désigner
06/05/17	07/05/17	Coupe de France des Régions Trophée Jean-POMMAT	Bassin de 50 m	Compétition par équipes de régions catégories Jeunes	À désigner
23/05/17	28/05/17	Championnats de France Élite	Bassin de 50 m	Toutes catégories	À désigner
25/05/17	28/05/17	Championnats de France Promotionnel	Bassin de 50 m	Toutes catégories	À désigner
01/06/17	04/06/17	Championnats de France d'Eau Libre	Milieu naturel	Toutes catégories	Régions
23/06/17	25/06/17	Trophée national Lucien-ZINS	Bassin de 50 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	À désigner
23/06/17	25/06/17	Trophée interrégional Lucien-ZINS	Bassin de 50 m	Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans	Interrégions
30/06/17	02/07/17	Championnats régionaux d'été	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Régions

RÈGLEMENT NATATION COURSE

CALENDRIER NATIONAL NATATION COURSE 2016-2017

Date début	Date fin	Intitulé de la compétition	Bassins	Catégories	Lieux ou responsable de la désignation
19/07/17	23/07/17	Championnats de France filles 15 ans et moins/ Garçons 16 ans et moins	Bassin de 50 m	Filles 15 ans et moins Garçons 16 ans et moins	À désigner
20/07/17	23/07/17	Critérium National Promotionnel d'été Filles 14 ans et plus/Garçons 15 ans et plus	Bassin de 50 m	Filles 14 ans et plus Garçons 16 ans et plus	À désigner
25/07/17	29/07/17	Critérium National été OPEN Filles 16 ans et plus/ Garçons 17 ans et plus	Bassin de 50 m	Filles 16 ans et plus Garçons 17 ans et plus	À désigner

CALENDRIER INTERNATIONAL NATATION COURSE 2016-2017

Date début	Date fin	Intitulé de la compétition	Bassins	Catégories	Lieux ou responsable de la désignation
26/08/16	27/08/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	CHARTRES
30/08/16	31/08/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	BERLIN
03/09/16	04/09/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	MOSCOU
30/09/16	01/10/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	PEKIN
04/10/16	05/10/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	DUBAI
08/10/16	09/10/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	DOHA
21/10/16	22/10/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	SINGAPOUR
25/10/16	26/10/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	TOKYO
29/09/16	30/09/16	Coupe du Monde FINA	Bassin de 25 m	Toutes catégories	HONG KONG
06/12/16	11/12/16	Championnats du Monde	Bassin de 25 m	Toutes catégories	Windsor (CANADA)
24/06/17	25/06/17	11^e OPEN de France de natation VVA	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Vichy (Allier)
01/07/17	09/07/17	Jeux Méditerranéens	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Tarragone (Espagne)
17/06/17	18/06/17	Coupe de la COMEN	Bassin de 50 m	Filles 13 et 14 ans, Garçons 15 et 16 ans	France (A déterminer)
23/07/17	30/07/17	FOJE	Bassin de 50 m	Filles 14 et 14 ans, Garçons 15 et 16 ans	Gyôr (Hongrie)
A déterminer		Championnats d'Europe Junior	Bassin de 50 m	Filles 14 à 17 ans, Garçons 15 à 18 ans	Netanya (Israël)
A déterminer		Championnats du Monde Junior	Bassin de 50 m	Filles 14 à 17 ans, Garçons 15 à 18 ans	Budapest (Hongrie)
17/07/17	30/07/17	Championnats du Monde	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Budapest (Hongrie)
19/08/17	30/08/17	Universiades	Bassin de 50 m	Toutes catégories	Taipei (Chine)

LES ÉTAPES DE LA FORMATION DU NAGEUR INITIATION - ACQUISITION - DÉVELOPPEMENT - FORMATION

Ce programme, validé lors de l'assemblée générale de mars 2008 à Orléans, présente les quatre étapes de la formation du nageur, à travers un véritable programme d'animation territoriale dont voici les principales caractéristiques.

- Un programme d'initiation correspondant au Pass'compétition de l'ENF, c'est-à-dire réaliser un 100 m 4 nages dans les conditions réglementaires.
- Un programme d'acquisition dont la finalité est de réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m 4 nages, 10 minutes nage libre et les quatre épreuves de 25 m de spécialités.
- Un programme de développement dont la finalité consiste à réaliser des épreuves en situation de compétition
- Un programme de formation destiné à animer la vie sportive territoriale et former le jeune nageur vers le haut niveau.

Les instances territoriales (interrégions, régions et départements) ont pour mission de mettre en œuvre, selon leurs spécificités et leurs objectifs, un véritable plan de formation destiné à favoriser l'accès des jeunes sportifs au haut niveau tout en respectant les étapes de formation.

Première étape : l'initiation

Voir texte sur le Pass'compétition dans le chapitre ENF (cible privilégiée, finalité, compétence territoriale...).

Deuxième étape : l'acquisition

Pour ce programme, cible privilégiée : Filles 10 ans et moins - Garçons 11 ans et moins

- Thèmes de travail : endurance, vitesse, habiletés motrices dans les 4 nages, les parties non nagées : départs et virages.
- La finalité : réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m 4 nages, 10 minutes en nage libre, les quatre épreuves de 25 m de spécialités.
- Nombre de séances par semaine, kilométrage par séance... (référence ouvrages FFN).
- Compétence territoriale proposée : le département.
- Organiser des réunions courtes (trois heures maximum).
- Périodicité maximale : une par mois.

Troisième étape : le développement

Pour ce programme, cible privilégiée : Filles 11 - 12 ans, Garçons 12 - 13 ans.

- Thèmes de travail : développer les capacités acquises à l'étape précédente.
- Maîtriser le plus grand nombre d'épreuves du programme olympique en situation de compétition
- Compétence territoriale proposée : la région.
- Organiser sur une journée ou deux réunions.
- Compétitions individuelles et par équipes (identité club).
- Périodicité : à définir.
- Apprendre à gagner.

Quatrième étape : la formation

Finalité : l'accès au haut niveau

- Compétitions qualificatives, validées par la DTN, pour accéder aux différents championnats nationaux.
- Un programme de niveau national et des programmes de niveaux sous-jacents (interrégions et régions) pour les années d'âges 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13 ans.
- Des championnats régionaux de référence nationale.
- Un objectif terminal pour chaque catégorie d'âge lors de la dernière période du calendrier.

LA RÉFORME DU PARCOURS DES NAGEURS 9-13 ANS

Présentation

Sujet sensible tant les enjeux et la population sont importants. Il apparaît indispensable d'aborder cette thématique de travail en évitant les particularismes locaux afin de valoriser l'intérêt général. Ce projet renforce l'École de la Natation Française (ENF) en s'inscrivant dans la continuité de la formation.

Il convient, en préambule, d'accepter que le règlement sportif est un cadre dans l'action sportive. Il permet de poser des balises, de proposer des objectifs, dont seuls les acteurs traceront le chemin. Ce parcours sera bien entendu singulier.

À ce titre, il nous apparaît essentiel d'accompagner ce projet de ce guide pédagogique afin de redéfinir les attentes technique, physiologique et psychologique. En effet, nous constatons régulièrement que la catégorie des "13 ans et moins" est souvent encadrée par les entraîneurs les moins expérimentés. Attention, ce guide reste succinct et nécessite, de la part des entraîneurs concernés, une poursuite de la réflexion, une poursuite de la formation autour de la démarche pédagogique au sens large. Leur rôle est central pour la pérennité du club et de la fédération. En effet, comme nous allons le voir, la pratique sportive pendant cette période détermine grandement les années qui suivent. Il y a donc une forme de paradoxe entre la faible expertise des entraîneurs concernés et les enjeux de cette catégorie.

Ainsi, entre un parcours ENF très encadré et le parcours Jeunes, il existe une tranche d'âge pour laquelle la Fédération ne propose pas d'accompagnement spécifique. Ce projet de réforme a pour objectif d'assurer l'accompagnement des comités régionaux dans la construction d'un programme pour les filles 10 ans et moins et les garçons 11 ans et moins.

L'analyse détaillée des régions en 2010-2011 avait laissé entrevoir des incohérences dans les différents programmes proposés aux nageurs entre l'ENF et le natathlon. Des incohérences entre les régions, des incohérences entre les départements d'une même région. Donc il nous a semblé nécessaire de rappeler le rôle essentiel des comités régionaux dans le pilotage et la construction des parcours proposés aux nageurs. Cette garantie est indispensable pour conserver une cohérence sur l'ensemble du territoire national et régional. Toutefois, cela ne dispense pas les comités régionaux avec leurs départements d'innover à l'intérieur de ce cadre d'action : sous forme de compétitions, d'actions de stage, de formations pour les entraîneurs.

Les constats

Le parcours des 9-13 ans concerne environ 105 000 nageurs. Ces cinq années d'âge regroupent un tiers des licenciés de la Fédération. Les objectifs sont très différents entre l'apprentissage des nages et la pratique compétitive.

En effet, 30 % des licenciés 10-11 ans pratiquent la natation en compétition et près de 40 % pour les 12-13 ans. Par ailleurs, les pratiquants 10-11 ans souffrent d'un manque d'offre sportive en compétition. Ils participent seulement (en moyenne) à 4 ou 5 épreuves différentes, essentiellement en sprint alors que cette tranche d'âge doit commencer à développer des facultés en aérobie.

En outre, les parcours sont cloisonnés alors que la différence de maturité est importante. Une plus grande souplesse doit pouvoir être mise en place afin de proposer à tous, un niveau de confrontation stimulant.

Enfin, aujourd'hui, nous ne disposons pas d'une natation capable de rivaliser avec les meilleurs nageurs dans toutes les épreuves. Une approche plus transversale de l'apprentissage des différents styles de nage doit être valorisée sur des distances et des vitesses différentes.

L'ensemble de ces constats nous a incités à proposer la réforme du parcours de formation des 13 ans et moins.

Les orientations

- Valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'Compétition Natation Course.
- Encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée.
- Développer la formation des nageurs dans les quatre nages. Les principes d'action sont les mêmes dans toutes les nages.
- Rendre le parcours de formation stimulant avec des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Le détail du programme par année

Rappel : Les programmes Avenirs sont proposés à titre optionnel aux comités régionaux (en dehors des interclubs Avenirs). Par ailleurs, suite au document produit lors de l'assemblée générale de 2014, nous avons constaté une grande disparité dans la répartition des licenciés 9-13 ans entre les régions. Certaines d'entre elles pourraient rencontrer des difficultés pour organiser ces différents parcours pour l'ensemble des nageurs.

Attention, ce programme pourrait ne pas convenir aux nageurs à maturité tardive ou arrivés un peu plus tard dans la pratique. Dans ce cas les comités régionaux seront en droit de proposer un programme complémentaire. Ce rôle des comités régionaux est important. Par le passé, des nageurs arrivés tardivement dans la pratique sont montés sur des podiums mondiaux.

PROGRAMME DES AVENIRS

I. Programme des filles 9 ans et moins et des garçons 10 ans et moins

Rappel : pour intégrer le programme des compétitions officielles, les nageurs doivent être titulaires du pass'compétition Natation Course.

NB : programme facultatif, laissé à l'initiative des régions en dehors des interclubs.

Les caractéristiques

Caractères neuromoteurs et cognitifs

Le système nerveux est en pleine croissance et le traitement de l'information nécessite plus de temps que pour un adulte. Il importe de réduire/limiter la charge informationnelle dans un premier temps.

Ainsi :

Sur un plan pédagogique

- Limiter le nombre de consignes.
- Adapter la consigne et le vocabulaire au niveau de compréhension de l'enfant.

Sur un plan technique

- Il est important de travailler sur le postural avant les éléments moteurs (à sec et/ou dans l'eau).
- Il est important de développer le répertoire moteur le plus large possible : entre les différents styles de nage, entre les différentes disciplines aquatiques et, également, en association avec d'autres sports (course, gymnastique, vélo,...).
- Plus le panel moteur sera développé plus la capacité d'apprentissage sera renforcée et importante.

Caractères physiologiques et endocriniens

La capacité pulmonaire ramenée au poids est inférieure à celle de l'adulte, la fatigue musculaire est précoce. L'appareil de soutien (musculaire et osseux) dispose d'un haut degré de mobilité mais reste fragile.

La période est propice :

- 1) au travail en aérobie. A contrario, une surcharge d'intensité entraînera de profonds dommages fonctionnels (stress organiques, surcharge cardiaque) handicapant la construction du nageur à venir ;
- 2) au travail de la vitesse : vitesse gestuelle et temps de réaction.

Caractères psychosociaux

Fort besoin d'activité.
Disponibilité pour l'enjeu et la prise de risque.
Désir de découverte, de variété.
Fidélisation fragile.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 2 et 4 séances de 45' à 1 h 15. Avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel : pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre par le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable (en relation avec ses capacités).

À sec : prévention et posture

Prévention (prophylaxie)

Éducation vers l'acquisition de comportements de haut niveau : stratégies d'échauffement et de récupération, hygiène de vie (sommeil, nutrition, hydratation...).

Lutter contre les risques de blessures : pathologies liées à la pratique de la natation (renforcements des fixateurs, abaisseurs et rotateurs de l'épaule), pathologies individuelles (propres à l'athlète avec des déséquilibres musculaires).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Postural

Définir des contenus autour d'une thématique posturale. L'objectif étant de permettre au nageur de lutter contre les déformations du corps induites par le déplacement dans l'eau.

Acquisition de connaissances posturales pour transférer ces acquis dans l'eau et pour préparer l'ajout de charges additionnelles à venir (à la puberté) : placement du Bassin, placement de la chaîne dorsale.

Lutter contre la déformation du corps dans l'eau pour préparer le transfert de force des éléments moteurs à l'ensemble du corps : renforcement de la charnière abdos lombaires.

Dans l'eau : posture-vitesse et aérobie

Travail postural

Utiliser le travail à sec et des repères sensoriels pour accompagner l'enfant dans le repérage de son corps dans l'espace, dans la construction de l'axe du corps aligné dans l'axe de déplacement.

Travail de vitesse

Il existe régulièrement une confusion sur cette orientation de travail. Travailler la vitesse ne veut pas dire travailler uniquement à vitesse élevée, à fréquence gestuelle élevée, etc.

Le travail de la vitesse doit être vu dans une définition plus large.

D'une part, développer des coordinations multiples : distances de nage, vitesses et styles de nage.

D'autre part, travailler les prises d'appuis et la capacité à transférer les forces générées à l'ensemble du corps aligné avec l'axe de déplacement. En effet, il est indispensable d'associer ces deux types de travail pour favoriser la compétence à nager vite.

Néanmoins, attention à bien respecter les caractéristiques ostéo-articulaires des enfants. Une surcharge de travail organisé autour de prises d'appuis sur de grandes masses d'eau, en permanence, peut entraîner des pathologies de l'épaule.

Travail aérobie

Développer la capacité aérobie tout en conservant une exigence technique forte et une coordination adaptée, afin d'optimiser le rendement du nageur. L'objectif, ici, est de travailler dans le temps long sans pour autant parcourir beaucoup de kilomètres.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une proposition laissée à l'initiative des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Cinq épreuves : 50 NL - 50 PAP - 50 DOS - 50 BRASSE - 200 NL.

Trois plots présentant à chaque fois le programme complet.

Période de compétition : 3 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 28 mai 2017, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Nager au moins 3 épreuves à chaque plot dont le 200 NL.

La finale

Pour la qualification à la finale régionale ou départementale (classement par points- rankings à la place, à définir par les régions), obligation d'avoir nagé les 5 épreuves.

Obligation de nager les 5 épreuves lors de la finale. Récompense à chaque épreuve et au classement combiné (5 épreuves, classement par points).

II. Programme filles 10 ans, garçons 11 ans

Les caractéristiques

Caractères neuromoteur et cognitif

Une différenciation importante commence à s'opérer entre les garçons et les filles. Ces dernières ont un niveau de maturité plus avancé. Les filles ont une capacité à appréhender les apprentissages complexes avec un peu plus de facilités que les garçons. Le traitement de l'information est plus rapide et les enfants peuvent résoudre simultanément des problèmes respiratoires, d'équilibres posturaux et moteurs. C'est une période favorable dans l'apprentissage des coordinations.

Caractères physiologiques et endocriniens

Les mécanismes hormonaux se développent de plus en plus. Une charge de travail trop importante peut affecter ces mécanismes et la régulation de la croissance.

Début du développement du système cardio-pulmonaire et circulatoire

Caractères psychosociaux

Besoin de socialisation malgré des relations amicales plutôt instables.

Besoin de réussite (dans l'ensemble de ses aspects : par rapport à soi et par rapport aux autres). Aptitude à la compétition.

Demandes de connaissances et d'informations. Fidélisation fragile.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 3 et 5 séances de 1h15 à 1h30. Attention, comme dans l'étape précédente, avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel : pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre par le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable (en relation avec ses capacités).

À sec : prévention - posture et agonistes de soutien

Prévention (prophylaxie)

Éducation vers l'acquisition de comportements de haut niveau : stratégies d'échauffement et de récupération, hygiène de vie (sommeil, nutrition, hydratation...).

Lutter contre les risques de blessures : pathologies liées à la pratique de la natation (renforcements des fixateurs, abaisseurs et rotateurs de l'épaule), pathologies individuelles (propre à l'athlète avec des déséquilibres musculaires).

Postural

Définir des contenus autour d'une thématique posturale. L'objectif étant de permettre au nageur de lutter contre les déformations du corps induites par le déplacement dans l'eau.

Acquisition de connaissances posturales pour transférer ces acquis dans l'eau et pour préparer l'ajout de charges additionnelles à venir

(à la puberté) : placement du bassin, placement de la chaîne dorsale.

Lutter contre la déformation du corps dans l'eau pour préparer le transfert de force des éléments moteurs à l'ensemble du corps : renforcement de la charnière abdos lombaires.

Agonistes de soutien

Objectif : permettre au nageur d'engager très tôt un appui efficace. Par le renforcement des muscles profonds proches des articulations (leurs actions soutiennent l'efficacité de la chaîne de transmission de la force) : travail de fixation de la chaîne dorsale et de la chaîne antérieure, travail spécifique à la brasse autour des fixateurs de la hanche.

Dans l'eau : posture- vitesse et aérobie

Les thématiques de travail sont sensiblement les mêmes que pour les 10 ans et moins. Toutefois, le temps de travail doit être allongé tout en conservant une exigence technique forte. La posture du nageur et son organisation dans l'eau doivent être mises à l'épreuve de la durée.

Travail postural

Utiliser le travail à sec et des repères sensoriels pour accompagner l'enfant dans le repérage de son corps dans l'espace, dans la construction de l'axe du corps aligné avec l'axe de déplacement.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Travail de vitesse

Il existe régulièrement une confusion sur cette orientation de travail. Travailler la vitesse ne veut pas dire travailler uniquement à vitesse élevée, à fréquence gestuelle élevée, etc.

Le travail de la vitesse doit être vu dans une définition plus large.

D'une part, développer des coordinations multiples : distances de nage, vitesses et styles de nage.

D'autre part, travailler les prises d'appui et la capacité à transférer les forces générées à l'ensemble du corps aligné avec l'axe de déplacement.

En effet, il est indispensable d'associer ces deux types de travail pour favoriser la compétence à nager vite.

Néanmoins, attention à bien respecter les caractéristiques ostéo-articulaires des enfants. Une surcharge de travail organisé autour de prises d'appuis sur de grandes masses d'eau, en permanence, peut entraîner des pathologies de l'épaule.

Travail aérobic

Développer la capacité aérobic tout en conservant une exigence technique forte et une coordination adaptée afin d'optimiser le rendement du nageur. L'objectif, ici, est de travailler dans le temps long sans pour autant parcourir beaucoup de kilomètres.

Des temps de travail au "seuil anaérobic" peuvent également être mis en place occasionnellement.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une proposition laissée à l'initiative des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Cinq épreuves : 100 NL - 100 PAP - 100 DOS - 100 BRASSE - 400 NL.

Trois plots présentant à chaque fois le programme complet.

Période de compétition : 3 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 28 mai 2017, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Nager au minimum 3 épreuves à chaque plot dont le 400 NL.

La finale

Pour la qualification à la finale départementale ou régionale (classement par points-rankings à la place, à définir), obligation d'avoir nagé les 5 épreuves.

Obligation de nager les 5 épreuves lors de la finale (départementale ou régionale). Récompense à chaque épreuve et récompense pour le classement combiné (5 épreuves, classement par points).

La compétition par équipes : les interclubs Avenirs

Une fois par saison, il est proposé d'organiser les interclubs Avenirs à la même date que les interclubs Jeunes.

Les épreuves : 100 m 4N puis des relais 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m nage libre.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Plot 1 : entre le lundi 2 janvier et le dimanche 16 avril 2017 inclus■ Plot 2 : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot■ Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2^e plot■ Date limite : dimanche 28 mai 2017	Natathlon Avenirs en bassin de 25 m	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région et/ou de votre département■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -	<ul style="list-style-type: none">■ Titulaire de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course	
Engagements	Résultats	
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

La refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade Rio 2013-2016 est aménagée pour cette nouvelle olympiade 2017-2020.

En amont du Natathlon Jeunes, il est proposé aux comités régionaux d'organiser un Natathlon spécifique pour les Avenirs. Un parcours qui se veut progressif et complémentaire.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

- Épreuves individuelles filles 9 ans et garçons 10 ans et moins (5 en filles et 5 en garçons).

50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.

- Épreuves individuelles filles 10 ans et garçons 11 ans (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course. Accès laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 200 m nage libre ou le 400m NL en fonction des années d'âge**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon 10 ans et moins.

NB : La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Samedi 10 et/ou dimanche 11 décembre 2016 (date limite imposée)■ 2 réunions	Interclubs Avenirs en bassin de 25 m	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux■ Compétition d'animation
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 4 nageurs	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Compétition par équipes instituée dans le cadre de la réforme du programme des 9-13 ans, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge Jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation collective interclubs, départementale ou régionale avec programme.

Contenu du programme

Épreuve individuelle

100 m 4N.

Épreuves de relais

4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe de relais que si toutes les précédentes sont complètes.

Toutefois, et hors classement (déclaration impérative d'une compétition à part sous un autre vocable), il est possible d'engager :

- des équipes mixtes ;
- des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagées.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation pour le 100 m 4N et par chaque relais.

Un classement national est publié. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Les compétitions se déroulant au-delà de la date limite ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Samedi 24 et dimanche 25 juin 2017 (date préconisée)	Finale régionale Natathlon Avenirs	■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région
■ 2 réunions minimum		■ Bassin : 25 m ou 50 m
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -	■ Nageurs qualifiés à partir du classement régional du Natathlon Avenirs	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur	■ Publication web : J + 1	
	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Compétition originale introduite lors de la troisième saison du programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), la Finale régionale du Natathlon Avenirs est proposée à nouveau dans cette olympiade Tokyo (2017-2020). Elle constitue la première finalité régionale dans la jeune carrière d'un nageur.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

- Épreuves individuelles filles 9 ans et garçons 10 ans et moins (5 en filles et 5 en garçons).

50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.

- Épreuves individuelles filles 10 ans et garçons 11 ans (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

Accès par un ranking suite au classement par points sur l'ensemble des 5 épreuves du Natathlon. La détermination du ranking est laissée à l'initiative des régions.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Procédures d'engagements

L'engagement des nageurs devra se faire selon la procédure déterminée par les régions. Les nageurs devront impérativement s'engager dans les cinq épreuves du programme.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les trois plots du Natathlon) seront retenues.

Les régions sont invitées à publier un classement à l'échelon de leur territoire.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

Idem que pour les plots.

PROGRAMME DES JEUNES

Les caractéristiques

Caractères neuromoteurs et cognitifs

La différenciation entre les garçons et les filles est très importante. Les filles sont en pleine croissance pubertaire alors que les garçons sortent du stade pré pubère.

Les filles

Forte augmentation des capacités cognitives et forte adaptation. Elles disposent d'une plus grande facilité à planifier, à projeter leurs actions vers un but.

Les garçons

Les changements morphologiques sont importants et irréguliers. Ils perturbent fortement les capacités d'apprentissage.

Caractères physiologiques et endocriniens

Les mécanismes hormonaux poursuivent un développement important. Une charge de travail trop importante, notamment chez les filles, peut avoir des conséquences graves sur les mécanismes hormonaux et la régulation de la croissance.

La sécrétion d'hormones spécifiques provoque une nette différenciation entre les sexes. Un mauvais dosage de la charge d'entraînement peut perturber l'ensemble du système.

La croissance, dans son ensemble, consomme beaucoup d'énergie. Une attention particulière à la nutrition et à l'hydratation est nécessaire.

Développement du système cardio-pulmonaire et cardio-vasculaire, le volume d'éjection systolique augmente et la fréquence cardiaque diminue.

Caractères psychosociaux

Début du besoin d'indépendance d'où une distanciation avec les adultes. Hyper activité ou laisser-aller.

Période charnière entre l'arrêt et la poursuite de la pratique. Le projet de carrière doit clairement être abordé et construit pour mobiliser le nageur dans le court, moyen et long terme.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il existe une forte disparité entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles d'où une modification des catégories d'âge. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 4 et 6 séances de 1 h 30 à 2 h. Attention comme dans l'étape précédente, avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel : Pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre pour le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable.

À sec : prévention - posture, agonistes de soutien et efficacité

Prévention (prophylaxie) - Postural - Agonistes de soutien

Cette partie du travail à sec reste majoritaire (voir le détail dans la partie Avenirs). Une attention particulière à la nutrition et à l'hydratation est nécessaire. Un effort doit être mené à ce niveau avant, pendant, et après l'effort. Par exemple, avoir systématiquement sa bouteille d'eau au bord du bassin. Une carence alimentaire et hydrique peut perturber fortement la croissance de l'enfant ainsi que les bénéfices du travail effectué pendant la séance.

Début du travail sur la thématique de "l'efficacité"

L'objectif est d'améliorer le rendement propulsif dans la nage et l'efficacité dans les parties non nagées. Cet objectif passe par un travail d'amélioration des qualités énergétiques et d'amélioration des qualités musculaires (équilibre, souplesse, coordination, force et vitesse). Toutefois, attention au transfert avec le milieu aquatique et à l'impact sur les séances dans l'eau.

Dans l'eau

Début du travail d'intensité

Le travail d'intensité commence à être abordé en fonction de chaque enfant. Le maintien d'une posture dans la forme d'un corps projectile reste l'élément observable pour justifier la pertinence dans la mise en place d'un travail intensif. Si le postural n'est pas construit, le travail intensif n'a pas de sens.

Par ailleurs, les thématiques de travail abordées lors de la partie précédente (Avenirs) restent majoritaires. La posture du nageur et son organisation dans l'eau doivent être mises à l'épreuve de la durée et des vitesses variées.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une obligation sous la responsabilité des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

À partir du programme FINA, il y aura une progressivité sur le nombre d'épreuves imposée par âge pour intégrer le classement national du natathlon.

Seize épreuves du programme :

- 50-100-200-400 m NL
- 800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs.
- 50-100-200 m papillon, dos, brasse.
- 200-400 m 4N.

Sont considérées comme épreuves de demi-fond : 400 m 4N, 800 m et 1 500 m NL.

- Filles 11 ans et garçons 12 ans : 6 épreuves.
- Filles 12 ans et garçons 13 ans : 8 épreuves, dont une épreuve de demi-fond imposée.
- Filles 13 ans et garçons 14 ans : 10 épreuves, dont deux épreuves de demi-fond imposées

Quatre plots de 2 réunions, sur 1 ou 2 journées, le nombre d'épreuves proposées est laissé à l'initiative des comités régionaux. Un des plot devra être réservé aux épreuves de demi-fond.

Période de compétition : 4 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 28 mai, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

La finale

Au niveau national (bassin de 50 m) :

- Pour la qualification à la finale nationale, obligation d'avoir nagé le nombre d'épreuves minimum imposées au regard de son année d'âge. Un accès sera également ouvert aux trois premiers par année et par sexe des 50 m (Papillon, dos, brasse et nage libre).

Seize épreuves :

- 50-100-200-400 m NL
- 800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs.
- 50-100-200 m papillon, dos, brasse.
- 200-400 m 4N
- Déroulement des épreuves : séries avec classement au temps sur 3 jours.

Au niveau interrégional (bassin de 50 m) :

- Pour la qualification à la finale interrégionale, même dispositif, mais nombre de qualifiés laissé à l'appréciation des interrégions.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Samedi 10 et/ou
dimanche 11 décembre 2017

Interclubs Jeunes en bassin de 25 m

■ Lieu : voir les calendriers
sur les sites des comités régionaux
et départementaux

■ 2 réunions minimum

■ Compétition d'animation

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans

■ Équipes de 4 nageurs

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Succédant aux précédents interclubs benjamins, cette nouvelle édition des interclubs se trouve modifiée par les nouvelles catégories et conserve un seul plot au lieu de deux précédemment. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB : Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des règles FINA.

Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipes"

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine 2 heures avant le début de chaque réunion.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Plot 1 : entre le dimanche 1^{er} janvier et dimanche 26 mars 2017 inclus■ Plot 2 : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot■ Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2^e plot■ Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2^e plot	Natathlon Jeunes en bassin de 25 m	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région et/ou de votre département■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans		
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur		■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Bien que les catégories évoluent, ce circuit est conservé dans son esprit. De nombreuses modifications sont apportées pour tenir compte des différences de maturité et d'une nécessaire progressivité entre les 3 années d'âge de la catégorie Jeunes.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon Jeunes, par année, est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des épreuves (le nombre varie en fonction de l'âge).

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses quatre dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

Durée et organisation

Au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles - Trois parcours, programme FINA en dehors du 800m NL garçons et du 1500m NL dames (Classement au temps).

- 1^{ère} Année : Six épreuves au choix.

- 2^{ème} Année : Huit épreuves au choix dont au moins une épreuve de demi-fond imposée.

- 3^{ème} Année : Dix épreuves au choix dont au moins deux épreuves de demi-fond imposées.

NB : Il est obligatoire de réserver un plot sur les quatre aux épreuves de demi-fond. Rappel des épreuves de demi-fond (800 m NL, 1 500 m NL, 400 4N).

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le juge-arbitre devra figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des quatre plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon Jeunes, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations par année d'âge au cours des quatre plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir respecté le nombre d'épreuves minimum imposées par année à l'issue des quatre plots du Natathlon Jeunes.

NB : La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Samedi 6 et dimanche 7 mai 2017■ 3 réunions	XXIV^e Coupe de France des Régions Trophée Jean-POMMAT	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans	<ul style="list-style-type: none">■ Jeunes sélectionnés par la région, compétition par équipes régionales	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 25 avril 2017 au 2 mai 2017■ Liste des engagés : 3 mai 2017■ Réunion technique : 5 mai 2017 - 18 h 30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Portée sur les fonts baptismaux lors du programme sportif de la saison 1992-1993, la Coupe des Régions était issue du concept de la Coupe des Provinces instituée en 1984-1985 et qui faisait se confronter les interrégions de cette époque. Pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), la compétition est conservée et rénovée. Les années d'âge sont rajoutées et le programme est composé afin que chaque nageur nage deux fois par réunion.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

- 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Un nageur par année d'âge participe à une épreuve individuelle.

Il n'est pas autorisé de nager plus d'une épreuve individuelle.

Épreuves de relais (3 en filles, 3 en garçons et deux mixtes).

- 12 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 100 m 4 nages, 24 x 50 m NL mixte, 4 x 100 m 4 nages mixte

Classement au temps.

Tous les nageurs sont concernés par les relais.

Remplaçants

4 épreuves possibles en filles et en garçons.

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Modalités de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Chaque région a la responsabilité de composer et d'engager une équipe de douze nageurs filles et/ou garçons. Chaque équipe doit être composée de 4 nageurs par année et par sexe

Chaque nageur doit participer à une épreuve individuelle et aux cinq relais.

Les comités régionaux proposeront leurs engagements sur extraNat. À noter que la composition de l'équipe peut être modifiée jusqu'à la réunion technique.

Pour cette compétition, il n'y a pas de droits d'engagements.

Le remplacement d'un nageur

Des épreuves complémentaires sont prévues pour les nageurs remplaçants, il s'agit des 100 m de chaque nage. Le nageur remplaçant est autorisé à nager une seule course par réunion.

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité régional devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Classements spécifiques à la compétition

Quel que soit le nombre de régions participantes :

Pour les relais, la première place par épreuve se verra attribuer un total de 50 points, la deuxième de 47 points, la troisième de 45 points, la quatrième de 44 points, le cinquième 43 points, etc.

Pour les courses individuelles, les nageurs sont classés au temps toutes catégories confondues. la première place par épreuve se

RÈGLEMENT NATATION COURSE

verra attribuer un total de 50 points, la deuxième de 47 points, la troisième de 45 points, la quatrième de 44 points, le cinquième 43 points, etc.

En cas d'égalité, les places obtenues par les relais 24x 50m NL départageront les équipes. Les ex aequo marquent les points correspondant à leur place.

La coupe de France sera attribuée à l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points, épreuves individuelles et de relais confondues.

Récompenses

Le classement général mixte toutes catégories d'âge confondues sera établi et sera récompensé par trois coupes.

Pour chaque course individuelle, un podium par année et par sexe récompensera les trois premiers.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Samedi 6 mai 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

1 - 12 x 100 NL filles (class. au temps)

2 - 12 x 100 NL garçons (class. au temps)

Pause 30'

(Courses des remplaçants : 100 m dos et 100 m papillon)

3 - 4 x 100 4 N mixte 1^{ère} année (class. au temps)

4 - 4 x 100 4 N mixte 2^{ème} année (class. au temps)

5 - 4 x 100 4 N mixte 3^{ème} année (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 17h00

6 - 4 x 200 NL filles 11 ans (class. au temps)

7 - 4 x 100 4N garçons 12 ans (class. au temps)

8 - 4 x 200 NL filles 12 ans (class. au temps)

9 - 4 x 100 4N garçons 13 ans (class. au temps)

10 - 4 x 200 NL filles 13 ans (class. au temps)

11 - 4 x 100 4N garçons 14 ans (class. au temps)

Pause 30'

12 - 4 x 100 4N filles 11 ans (class. au temps)

13 - 4 x 200 NL garçons 12 ans (class. au temps)

14 - 4 x 100 4N filles 12 ans (class. au temps)

15 - 4 x 200 NL garçons 13 ans (class. au temps)

16 - 4 x 100 4N filles 13 ans (class. au temps)

17 - 4 x 200 NL garçons 14 ans (class. au temps)

Dimanche 7 mai 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

18 - 100 dos filles (class. au temps)

19 - 100 dos garçons (class. au temps)

20 - 100 brasse filles (class. au temps)

21 - 100 brasse garçons (class. au temps)

22 - 100 papillon filles (class. au temps)

23 - 100 papillon garçons (class. au temps)

24 - 200 4N filles (class. au temps)

25 - 200 4N garçons (class. au temps)

Pause 30'

(Courses des remplaçants : 100 m brasse et 100 m NL)

26 - 24 x 50 NL mixte (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Samedi 23 et dimanche 25 juin 2017
- 6 réunions

XIII^e Trophée national Lucien-ZINS

- Lieu : A déterminer
- Bassin : 50 m
- *Compétition de référence nationale*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans
- Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2017

Engagements

- Propositions extraNat : du 12 juin 2017 au 19 juin 2017
- Liste des engagés : 20 juin 2017
- Réunion technique : 22 juin 2017 - 18h30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Le Trophée national Lucien-ZINS s'est offert une troisième mutation à l'occasion de la refonte du programme de l'olympiade Tokyo (2017-2020) avec la mise en place d'une progressivité dans la construction du parcours de performance.

La formation du nageur complet reste un objectif développé à travers le parcours du natathlon. Toutefois, le trophée Lucien ZINS sera maintenant l'occasion pour les nageurs de s'exprimer dans les courses qu'ils préfèrent. À la même date que la finale, les interrégions et les régions proposeront la même compétition sur leur territoire pour intéresser les très nombreux participants au Natathlon.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

16 épreuves du programme FINA à l'exclusion du 1 500 m NL filles et du 800 m NL garçons.

Classement au temps.

Tous les nageurs confondus.

Mode de qualification

400 nageurs (200 filles et 200 garçons) seront retenus pour la finale : 80 en 1^{ère} année, 120 en 2^{ème} année et 200 en 3^{ème} année.

- 1^{ère} année : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr)

- 2^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

- 3^{ème} année : les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses à l'addition des 10 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

Un accès sera également possible aux trois premiers par année d'âge et par sexe des 50m : papillon, dos, brasse, nage libre. Sous réserve de validation et dans le cas où ces nageurs ne sont pas qualifiés à partir des règles générales précisées plus haut. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la semaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves du programme dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Par exemple : en 1^{ère} année, je pourrai participer au maximum aux six épreuves à partir desquelles je me suis qualifié au Trophée Lucien ZINS via le natathlon. Il ne sera pas possible d'ajouter des épreuves.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

NB : Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur extraNat.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, les séries.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Récompenses

Médailles offertes par la FFN

- a) Aux huit premiers par année d'âge (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations des épreuves dans le cadre du classement du natathlon. Une cérémonie protocolaire spécifique sera organisée à cette occasion.
- b) Aux 3 premiers de chaque course par année d'âge.

Le club vainqueur du Trophée Elite des clubs de la compétition recevra pour une année le Trophée Lucien-ZINS.

Programme et horaires

Vendredi 23 juin 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 2 - 100 m papillon filles (class. au temps)
- 3 - 100 m papillon garçons (class. au temps)
- 4 - 800 m nage libre filles (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 5 - 200 m nage libre filles (class. au temps)
 - 6 - 200 m nage libre garçons (class. au temps)
 - 7 - 100 m brasse filles (class. au temps)
 - 8 - 100 m brasse garçons (class. au temps)
 - 9 - 200 m dos filles (class. au temps)
 - 10 - 200 m dos garçons (class. au temps)
-
-

Samedi 24 juin 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 11 - 400 m 4 nages filles (class. au temps)
- 12 - 50 m papillon filles (class. au temps)
- 13 - 50 m papillon garçons (class. au temps)
- 14 - 1 500 m nage libre garçons (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 15 - 200 m brasse filles (class. au temps)
 - 16 - 200 m brasse garçons (class. au temps)
 - 17 - 50 m dos filles (class. au temps)
 - 18 - 50 m dos garçons (class. au temps)
 - 19 - 100 m nage libre filles (class. au temps)
 - 20 - 100 m nage libre garçons (class. au temps)
-
-

Dimanche 25 juin 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 21 - 400 m nage libre filles (class. au temps)
- 22 - 400 m nage libre garçons (class. au temps)
- 23 - 200 m papillon filles (class. au temps)
- 24 - 200 m papillon garçons (class. au temps)
- 25 - 50 m brasse filles (class. au temps)
- 26 - 50 m brasse garçons (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 27 - 200 m 4 nages filles (class. au temps)
- 28 - 200 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 29 - 100 m dos filles (class. au temps)
- 30 - 100 m dos garçons (class. au temps)
- 31 - 50 m nage libre filles (class. au temps)
- 32 - 50 m nage libre garçons (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Vendredi 23 et dimanche 25 juin 2017
- 6 réunions

Trophée interrégional Lucien-ZINS

- Lieu : A déterminer
- Bassin : 50 m
- *Compétition de référence nationale*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans
- Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2017

Engagements

- Propositions extraNat : du 11 juin 2017 au 18 juin 2017
- Liste des engagés : 19 juin 2017
- Réunion technique : 22 juin 2017 - 18h30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité interrégionale vise à accroître le nombre de Jeunes concernés.
NB : La région organisatrice pourra associer sa finalité régionale à la finale interrégionale.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

16 épreuves du programme FINA à l'exclusion du 1 500 m NL filles et du 800 m NL garçons.
Classement au temps Tous les nageurs confondus

Mode de qualification

Les nageurs qualifiés à la finale nationale ne sont pas autorisés à participer.
Le nombre de participants est laissé à l'initiative des interrégions. Cependant, il est imposé la proportion suivante : 20% de première année, 30 % de deuxième année et 50 % de troisième année.
Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première semaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves du programme dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Par exemple : en 1^{ère} année, je pourrai participer au maximum aux six épreuves à partir desquelles je me suis qualifié au Trophée Lucien ZINS via le natathlon. Il ne sera pas possible d'ajouter des épreuves.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de l'interrégion.

NB : Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur extraNat.

Récompenses

Laissées à l'initiative des Interrégions.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

PROGRAMME DES JUNIORS

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Début de la spécialisation à partir des acquis techniques développés au cours de la catégorie Jeunes
- Affiner l'organisation de la vie des nageurs afin de concilier programme scolaire et programme sportif.
- Capitalisation du travail effectué dans les années antérieures. En liaison avec l'entraîneur, il s'agit d'individualiser progressivement les objectifs et l'entraînement au regard du plan de carrière.
- Mettre en avant l'importance d'une organisation favorisant la réussite du double projet.
- Se préoccuper du suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Possibilité de se préparer à la fonction d'officiel C.
- Accès possible aux brevets fédéraux d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Développer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : attitude plus technique, plus rigoureuse que lors des organisations des compétitions pour les Jeunes.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse en trouver un qui soit adapté à sa propre maturité physiologique et psychologique.

Finalités

- Donner les moyens et l'envie aux nageurs d'aborder la pratique de haut niveau. Un certain nombre d'action seront mises en place par la direction technique nationale et par les interrégions.
- Évaluer les critères des capacités sportives.
- S'inscrire dans une démarche d'accès au haut niveau pour les nageurs qui en ont les capacités en s'appuyant sur le projet de performance fédérale.
- Permettre une pratique adaptée à la diversité des objectifs individuels pour ceux qui n'envisagent pas une pratique de haut niveau.
- Offrir les conditions pour pratiquer les autres disciplines de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'animateurs et d'entraîneurs au sein du club.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- À partir de cette catégorie, il faut commencer à prévoir trois types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui s'orienteront vers une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui s'orienteront vers une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux Juniors filles de 14 à 17 ans et aux garçons 15 à 18 ans, le programme de compétitions suivant, en fonction du niveau atteint.

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Élite.
- Championnats de France promotionnel.
- Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins.
- Critérium national Promotionnel d'été
- Critérium National d'été OPEN.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1.
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2.

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Compétitions par équipes

- De clubs : championnats de France interclubs "toutes catégories" en 25 m.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Mercredi 19 juillet
au dimanche 23 juillet 2017

■ 10 réunions

Championnats de France Filles 15 ans et -, Garçons 16 ans et -

■ Lieu : À déterminer

■ Bassin : 50 m

■ *Compétition de référence nationale*

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : filles 15 ans et -, garçons 16 ans et -

■ Nageurs du collectif excellence + nageurs qualifiés
à partir du classement national

Engagements

- Propositions extraNat : du 8 juillet 2017 au 15 juillet 2017
- Liste des engagés : 16 juillet 2017
- Réunion technique : 18 juillet 2017 - 18h30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Cette épreuve nationale de fin de saison est conservée avec une évolution dans les catégories d'âge. L'ouverture proposée aux nageurs à maturité précoce est maintenue également. Cette compétition décerne les titres de champions de France de la catégorie d'âge sur un programme de dix-sept courses individuelles et trois relais.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons).

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Organisation de finales A, B et C pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

Classement au temps pour les 800 m et 1 500 m nage libre.

Épreuves de relais (3 en filles et 3 en garçons).

- 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.
- Les nageuses 14 et 15 ans, les nageurs 15 et 16 ans, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuves. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- Les nageuses 11 à 13 ans, les nageurs 12 à 14 ans, à partir du Trophée Lucien-ZINS national 2017 sous réserve d'avoir terminé dans les 8 premiers par épreuve et d'avoir réalisé le temps limite d'accès à l'événement. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais).
- Il ne peut y avoir plus de deux relais par club engagés.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES	14-15 ans	ÉPREUVES	MESSIEURS	15-16 ans
Classement	Tps limites		Tps limites	Classement
40	0:28,14	50 NL	0:25,27	40
50	1:01,16	100 NL	0:54,95	50
50	2:13,34	200 NL	2:00,30	50
40	4:40,50	400 NL	4:14,32	40
40	9:43,02	800 NL	8:46,49	30
30	18:35,81	1 500 NL	16:59,92	40
40	0:32,13	50 Dos	0:28,92	40
50	1:09,89	100 Dos	1:02,78	50
40	2:30,31	200 Dos	2:15,61	40
40	0:35,76	50 Bra	0:31,96	40
50	1:18,70	100 Bra	1:11,07	50
40	2:49,05	200 Bra	2:34,11	40
40	0:30,01	50 Pap	0:26,86	40
50	1:08,40	100 Pap	1:00,25	50
40	2:34,48	200 Pap	2:17,68	40
40	2:31,87	200 4n	2:16,60	40
30	5:23,17	400 4n	4:50,68	30

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager à ce championnat que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la grille du collectif national.

La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat et doivent être validés (édition du ou des bordereaux financiers).

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Il sera décerné un titre de "champion de France filles 15 ans et moins ou garçons 16 ans et moins" au vainqueur français de chaque épreuve. Chaque course fait l'objet d'un podium.

Une médaille offerte par la FFN récompensera les trois premiers Français de chaque finale A, y compris les relais.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Dans le cas de sélection étrangère : elles peuvent prétendre à composer des relais. Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Mercredi 19 juillet 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 Papillon garçons (séries)
- 2 - 200 Dos filles (séries)
- 3 - 100 Dos garçons (séries)
- 4 - 200 Papillon filles (séries)
- 5 - 400 4 N garçons (séries)
- 6 - 100 Brasse filles (séries)
- 7 - 50 Brasse garçons (séries)
- 8 - 800 NL filles (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 9 - 800 NL filles (série rapide)
 - 10 - 100 Papillon garçons (finales C, B, A)
 - 11 - 200 Dos filles (finales C, B, A)
 - 12 - 100 Dos garçons (finales C, B, A)
 - 13 - 200 Papillon filles (finales C, B, A)
 - 14 - 400 4 N garçons (finales C, B, A)
 - 15 - 100 Brasse filles (finales C, B, A)
 - 16 - 50 Brasse garçons (finales C, B, A)
 - 17 - 4 x 200 NL filles (class. au temps)
 - 18 - 4 x 200 NL garçons (class. au temps)
-

Jeudi 20 juillet 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 19 - 50 NL garçons (séries)
- 20 - 50 Brasse filles (séries)
- 21 - 200 Brasse garçons (séries)
- 22 - 400 4 N filles (séries)
- 23 - 400 NL garçons (séries)
- 24 - 100 NL filles (séries)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 25 - 50 NL garçons (finales C, B, A)
 - 26 - 50 Brasse filles (finales C, B, A)
 - 27 - 200 Brasse garçons (finales C, B, A)
 - 28 - 400 4 N filles (finales C, B, A)
 - 28 - 400 NL garçons (finales C, B, A)
 - 30 - 100 NL filles (finales C, B, A)
-

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Vendredi 21 juillet 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 31 - 100 Dos filles (séries)
- 32 - 200 Dos garçons (séries)
- 33 - 100 NL garçons (séries)
- 34 - 100 Papillon filles (séries)
- 35 - 200 Papillon garçons (séries)
- 36 - 50 NL filles (séries)
- 37 - 800 NL garçons (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 38 - 800 NL garçons (série rapide)
- 39 - 100 Dos filles (finales C, B, A)
- 40 - 200 Dos garçons (finales C, B, A)
- 41 - 100 NL garçons (finales C, B, A)
- 42 - 100 Papillon filles (finales C, B, A)
- 43 - 200 Papillon garçons (finales C, B, A)
- 44 - 50 NL filles (finales C, B, A)
- 45 - 4 x 100 4 N filles (class. au temps)
- 46 - 4 x 100 4 N garçons (class. au temps)

Samedi 22 juillet 2017

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 Brasse garçons (séries)
- 48 - 200 Brasse filles (séries)
- 49 - 200 NL garçons (séries)
- 50 - 200 NL filles (séries)
- 51 - 200 4 N garçons (séries)
- 52 - 200 4 N filles (séries)
- 53 - 1 500 NL filles (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 54 - 1 500 NL filles (série rapide)
- 55 - 100 Brasse garçons (finales C, B, A)
- 56 - 200 Brasse filles (finales C, B, A)
- 57 - 200 NL garçons (finales C, B, A)
- 58 - 200 NL filles (finales C, B, A)
- 59 - 200 4 N garçons (finales C, B, A)
- 60 - 200 4 N filles (finales C, B, A)
- 61 - 4 x 100 NL filles (class. au temps)
- 62 - 4 x 100 NL garçons (class. au temps)

Dimanche 23 juillet 2017

9^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 63 - 400 NL filles (séries)
- 64 - 50 Dos filles (séries)
- 65 - 50 Dos garçons (séries)
- 66 - 50 Papillon filles (séries)
- 67 - 50 Papillon garçons (séries)
- 68 - 1 500 NL garçons (séries lentes)

10^e réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 16h30

- 69 - 1 500 NL garçons (série rapide)
- 70 - 400 NL filles (finales C, B, A)
- 71 - 50 Dos filles (finales C, B, A)
- 72 - 50 Dos garçons (finales C, B, A)
- 73 - 50 Papillon filles (finales C, B, A)
- 74 - 50 Papillon garçons (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Mardi 25 juillet
au samedi 29 juillet 2017

- 10 réunions

Critérium national été OPEN Filles 16 ans et + Garçons 17 ans et +

- Lieu : A déterminer
- Bassin : 50 m
- *Compétition de référence nationale*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 16 ans et +, garçons 17 ans et +

- Nageurs du collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison 2016/2017

Engagements

- Propositions extraNat : du 14 juillet 2017 au 21 juillet 2017
- Liste des engagés : 22 juillet 2017
- Réunion technique : 24 juillet 2017 - 18h30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Compétition innovante dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), elle a rencontré un succès innattendu. Cet événement est maintenu, les années d'âge évoluent et son exigence est renouvelée.

Son but est de maintenir un objectif le plus tard possible afin d'éduquer nos nageuses, nageurs et entraîneurs à nager plus longtemps dans la saison.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Finales A, B et C toutes catégories

Pour les 800 m et 1 500 m nage libre, séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.

L'accès aux finales et en séries rapides est limité à un seul nageur non sélectionnable.

Épreuves de relais (3 en filles et 3 en garçons)

- 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages (classement au temps pour les trois relais).

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.
- Les nageuses 16 ans et plus, les nageurs 17 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuves. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais).
- Il ne peut y avoir plus de deux relais par club engagés.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
16-17 ans		Toutes catégories			Toutes catégories		17-18 ans	
Classement	Tps limites	Classement	Tps limites		Tps limites	Classement	Tps limites	Classement
24*	00:27,46	40	00:27,00	50 NL	00:23,67	40	00:24,30	24*
24*	00:59,32	50	00:58,42	100 NL	00:51,77	50	00:52,99	24*
24*	02:08,25	50	02:06,80	200 NL	01:53,80	50	01:55,88	24*
24*	04:30,83	40	04:26,73	400 NL	04:01,85	40	04:07,69	24*
16*	09:13,64	30	09:09,01	800 NL	08:17,18	20	08:34,20	16*
16*	17:41,95	20	17:23,22	1 500 NL	15:57,58	30	16:18,08	16*
24*	00:31,24	30	00:30,48	50 Dos	00:27,16	30	00:27,88	24*
24*	01:07,15	50	01:06,55	100 Dos	00:59,21	50	01:00,19	24*
24*	02:25,38	40	02:23,25	200 Dos	02:08,80	40	02:10,41	24*
24*	00:34,74	30	00:33,86	50 Bra	00:29,45	30	00:30,65	24*
24*	01:15,80	50	01:14,99	100 Bra	01:05,97	50	01:07,53	24*
24*	02:43,75	40	02:41,54	200 Bra	02:23,41	40	02:27,81	24*
24*	00:29,18	30	00:28,35	50 Pap	00:25,09	30	00:26,03	24*
24*	01:05,48	50	01:04,65	100 Pap	00:56,63	50	00:57,81	24*
24*	02:27,43	40	02:24,33	200 Pap	02:07,64	40	02:10,27	24*
24*	02:26,44	40	02:24,26	200 4n	02:09,55	40	02:11,83	24*
16*	05:10,02	30	05:03,84	400 4n	04:34,34	30	04:40,66	16*

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toute catégorie. Par exemple, au 200 m papillon dames, si 24 nageuses 16-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite toute catégorie. Alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux 16-17 ans.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager à ce championnat que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la grille du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations.

La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries.

Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Il sera décerné une médaille aux lauréats français du critérium national été OPEN filles 16 ans et plus , garçons 17 ans et plus, de chaque course à l'issue des finales.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open uniquement sur le podium des épreuves individuelles du critérium national été OPEN filles 16 ans et plus , garçons 17 ans et plus, de chaque course à l'issue des finales et reçoivent une médaille spécifique de l'événement.

Il sera également récompensé un podium filles 16-17 ans et garçons 17-18 ans, réservé aux trois premiers Français de chaque épreuve à l'issue des séries. Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open.

Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium. Dans le cas de sélections étrangères : elles peuvent prétendre à composer des relais.

Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Mardi 25 juillet 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 Papillon garçons (séries)
- 2 - 200 Dos filles (séries)
- 3 - 100 Dos garçons (séries)
- 4 - 200 Papillon filles (séries)
- 5 - 400 4 N garçons (séries)
- 6 - 100 Brasse filles (séries)
- 7 - 50 Brasse garçons (séries)
- 8 - 800 NL filles (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 9 - 800 NL filles (série rapide)
- 10 - 100 Papillon garçons (finales C, B, A)
- 11 - 200 Dos filles (finales , C, B, A)
- 12 - 100 Dos garçons (finales , C, B, A)
- 13 - 200 Papillon filles (finales , C, B, A)
- 14 - 400 4 N garçons (finales , C, B, A)
- 15 - 100 Brasse filles (finales , C, B, A)
- 16 - 50 Brasse garçons (finales , C, B, A)
- 17 - 4 x 200 NL filles (class. au temps)
- 18 - 4 x 200 NL garçons (class. au temps)

Mercredi 26 juillet 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 19 - 50 NL garçons (séries)
- 20 - 50 Brasse filles (séries)
- 21 - 200 Brasse garçons (séries)
- 22 - 400 4 N filles (séries)
- 23 - 400 NL garçons (séries)
- 24 - 100 NL filles (séries)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 25 - 50 NL garçons (finales , C, B, A)
- 26 - 50 Brasse filles (finales , C, B, A)
- 27 - 200 Brasse garçons (finales , C, B, A)
- 28 - 400 4 N filles (finales , C, B, A)
- 28 - 400 NL garçons (finales , C, B, A)
- 30 - 100 NL filles (finales , C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Jeudi 28 juillet 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 31 - 100 Dos filles (séries)
- 32 - 200 Dos garçons (séries)
- 33 - 100 NL garçons (séries)
- 34 - 100 Papillon filles (séries)
- 35 - 200 Papillon garçons (séries)
- 36 - 50 NL filles (séries)
- 37 - 800 NL garçons (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 38 - 800 NL garçons (série rapide)
- 39 - 100 Dos filles (finales C, B, A)
- 40 - 200 Dos garçons (finales C, B, A)
- 41 - 100 NL garçons (finales C, B, A)
- 42 - 100 Papillon filles (finales C, B, A)
- 43 - 200 Papillon garçons (finales C, B, A)
- 44 - 50 NL filles (finales C, B, A)
- 45 - 4 x 100 4 N filles (class. au temps)
- 46 - 4 x 100 4 N garçons (class. au temps)

Vendredi 29 juillet 2017

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 Brasse garçons (séries)
- 48 - 200 Brasse filles (séries)
- 49 - 200 NL garçons (séries)
- 50 - 200 NL filles (séries)
- 51 - 200 4 N garçons (séries)
- 52 - 200 4 N filles (séries)
- 53 - 1 500 NL filles (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 54 - 1 500 NL filles (série rapide)
- 55 - 100 Brasse garçons (finales C, B, A)
- 56 - 200 Brasse filles (finales C, B, A)
- 57 - 200 NL garçons (finales C, B, A)
- 58 - 200 NL filles (finales C, B, A)
- 59 - 200 4 N garçons (finales C, B, A)
- 60 - 200 4 N filles (finales C, B, A)
- 61 - 4 x 100 NL filles (class. au temps)
- 62 - 4 x 100 NL garçons (class. au temps)

Samedi 30 juillet 2017

9^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 63 - 400 NL filles (séries)
- 64 - 50 Dos filles (séries)
- 65 - 50 Dos garçons (séries)
- 66 - 50 Papillon filles (séries)
- 67 - 50 Papillon garçons (séries)
- 68 - 1 500 NL garçons (séries lentes)

10^e réunion

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 16h30

- 69 - 1 500 NL garçons (série rapide)
- 70 - 400 NL filles (finales C, B, A)
- 71 - 50 Dos filles (finales C, B, A)
- 72 - 50 Dos garçons (finales C, B, A)
- 73 - 50 Papillon filles (finales C, B, A)
- 74 - 50 Papillon garçons (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Jeudi 20 juillet au dimanche 23 juillet 2017■ 8 réunions	Critérium national Promotionnel d'été	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : A déterminer■ Bassin : 50 m■ <i>Compétition de référence nationale</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs qualifiés à partir du classement national	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 9 juillet 2017 au 16 juillet 2017■ Liste des engagés : 17 juillet 2017■ Réunion technique : 19 juillet 2017 - 18h30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Création de cette olympiade Tokyo (2017-2020), l'événement est l'occasion d'offrir une finalité de fin de saison aux seniors et aux juniors non qualifiés aux championnats de France filles 15 ans et moins-garçons 16 ans et moins, ainsi qu'au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus-garçons 17 ans et plus. Les nageurs en devenir se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme (17 en dames et 17 en messieurs)

Épreuves individuelles

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories.

Finales C : pour les filles 15 ans et moins, pour les garçons 16 ans et moins, non qualifiées en finale A ou B.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Pour les 800 m et 1 500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Épreuves individuelles

Les nageurs du collectif excellence, les nageurs qualifiés aux championnats de France filles 15 ans et moins/ garçons 16 ans et moins, les nageurs qualifiés au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/ garçons 17 ans et plus ne sont pas autorisés à participer.

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageuses 18 ans et plus, les nageurs 19 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuve. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 2 - Les nageuses 16/17 ans, les nageurs 17/18 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuve. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 3 - Les nageuses 14/15 ans, les nageurs 15/16 ans, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuve. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	Toutes catégories		Toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
20	20	10	00:28,88	50 NL	00:25,64	10	20	20
20	20	10	01:03,32	100 NL	00:56,40	10	20	20
20	20	10	02:16,50	200 NL	02:04,72	10	20	20
20	20	10	04:48,38	400 NL	04:22,01	10	20	20
20	20	10	09:56,66	800 NL	09:07,27	10	15	15
15	15	10	18:57,44	1 500 NL	17:31,20	10	20	20
20	20	10	00:33,13	50 Dos	00:29,55	10	20	20
20	20	10	01:11,26	100 Dos	01:03,45	10	20	20
20	20	10	02:33,67	200 Dos	02:17,58	10	20	20
20	20	10	00:36,66	50 Bra	00:32,45	10	20	20
20	20	10	01:20,58	100 Bra	01:11,14	10	20	20
20	20	10	02:53,25	200 Bra	02:34,69	10	20	20
20	20	10	00:31,25	50 Pap	00:27,68	10	20	20
20	20	10	01:10,06	100 Pap	01:01,75	10	20	20
20	20	10	02:35,71	200 Pap	02:18,96	10	20	20
20	20	10	02:34,61	200 4n	02:20,95	10	20	20
20	20	10	05:29,02	400 4n	05:00,71	10	20	20

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "vainqueur du critérium national promotionnel d'été" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Jeudi 20 juillet 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 200 m dos messieurs (séries)
- 2 - 50 m dos dames (séries)
- 3 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 4 - 100 m brasse dames (séries)
- 5 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 6 - 100 m nage libre dames (séries)
- 7 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 8 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 9 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
 - 10 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
 - 11 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
 - 12 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
 - 13 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
 - 14 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
 - 15 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
 - 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
-
-

Vendredi 21 juillet 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 17 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 18 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 19 - 50 m papillon dames (séries)
- 20 - 100 m dos messieurs (séries)
- 21 - 50 m brasse dames (séries)
- 22 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 23 - 200 m nage libre dames (séries)
- 24 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 25 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 26 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 27 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 28 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 29 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 30 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 31 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 32 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 33 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 34 - 50 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Samedi 22 juillet 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 35 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 36 - 200 m papillon dames (séries)
- 37 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 38 - 100 m dos dames (séries)
- 39 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 40 - 200 m brasse dames (séries)
- 41 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 42 - 50 nage libre dames (séries)
- 43 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 44 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 45 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 46 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 47 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 48 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 49 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 50 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 51 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 52 - 50 nage libre dames (finales C,B,A)

Dimanche 23 juillet 2017

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 53 - 200 m dos dames (séries)
- 54 - 50 m dos messieurs (séries)
- 55 - 100 m papillon dames (séries)
- 56 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 57 - 400 m nage libre dames (séries)
- 58 - 100 nage libre messieurs (séries)
- 59 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 60 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 17h00

- 61 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 62 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 65 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 67 - 100 nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)

PROGRAMME NATIONAL "TOUTES CATÉGORIES"

Le concept

Le programme national "toutes catégories" est un programme de compétitions nationales qui rassemble toutes les catégories d'âge.

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation à l'échelon national toutes années d'âge confondues.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et l'optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée à la diversité des objectifs individuels pour ceux qui n'envisagent pas une pratique de haut niveau.
- Offrir les conditions pour pratiquer les autres disciplines de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'entraîneurs au sein du club.

Préconisations

- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux filles de 14 ans et plus et aux garçons 15 ans et plus, le programme de compétitions suivant, en fonction du niveau atteint.

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Élite.
- Championnats de France promotionnel.
- Critérium national Promotionnel d'été
- Critérium National d'été OPEN.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1.
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2.

Parcours régionale

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Compétitions par équipes

- De clubs : championnats de France interclubs "toutes catégories" en 25 m.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Samedi 5 et/ou
dimanche 6 novembre 2016

■ 2 réunions

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m

■ Lieu : consulter le site internet
de chaque comité régional

■ *Compétition d'animation*

Conditions d'accès

■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons*

■ Compétition par équipes de clubs de dix nageurs

Engagements

■ Pour respecter les échéances, consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)

Résultats

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

■ Publication web : J + 1

■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Envoi : J à J + 8

Publication : J + 1 à J + 9 Réclamations : J + 20 Validation
définitive : J + 60

* Pour les enfants nés en 2004 et après, se reporter au règlement de l'ENF.

Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France.

Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de Natation Course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

- 100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs)

- 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;

- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié ayant réalisé une performance du niveau du collectif national (lors de la saison précédente ou de la saison en cours), quel que soit son statut ou sa nationalité, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès du cadre technique référent de la région d'origine.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipes"

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2016

1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
1 - 10 x 50 NL dames	15 - 4 x 200 NL dames
2 - 10 x 50 NL messieurs	16 - 4 x 200 NL messieurs
3 - 100 Dos dames	17 - 200 Dos dames
4 - 200 Dos messieurs	18 - 100 Dos messieurs
5 - 100 Brasse dames	19 - 200 Brasse dames
6 - 200 Brasse messieurs	20 - 100 Brasse messieurs
7 - 100 NL dames	21 - 400 NL dames
8 - 400 NL messieurs	22 - 100 NL messieurs
9 - 100 Papillon dames	23 - 200 Papillon dames
10 - 200 Papillon messieurs	24 - 100 Papillon messieurs
11 - 100 4 N dames	25 - 200 4 N dames
12 - 200 4 N messieurs	26 - 100 4 N messieurs
Pause 15'	Pause 15'
13 - 4 x 100 NL dames	27 - 4 x 100 4 N dames
14 - 4 x 100 NL messieurs	28 - 4 x 100 4 N messieurs

*Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant chaque début de réunion.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Jeudi 17 au dimanche 20 novembre 2016	XIII^e Championnat de France en bassin de 25 m	■ Lieu : Angers (Maine-et-Loire)
■ 8 réunions		■ Bassin : 25 m ■ <i>Compétition de référence nationale</i>
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et +	■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement sur la saison 2015-2016.	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 6 au 13 novembre 2016	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Liste des engagés : 14 novembre 2016	■ Publication web : J + 1	
■ Réunion technique : 16 novembre 2016 - 18 h 30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

De nouveau inscrits au calendrier fédéral à la fin de l'année calendaire 2004, lors de la première saison de l'olympiade Pékin (2005- 2008) puis confirmés pour toutes les saisons suivantes les championnats de France en bassin de 25 m ont réconcilié notre Élite nationale avec le petit bassin, un équipement privilégié pour l'entraînement du premier trimestre. Cette redécouverte a été possible grâce à l'allègement du calendrier hivernal du poids des "interclubs" sur un seul et unique week-end au lieu de deux précédemment, voire trois dans certains cas. L'olympiade Tokyo (2017-2020) propose un retour vers un championnat toutes catégories.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries, finales A et B toutes catégories et finale C*

Pour les 800 m et 1 500 m nage libre : classement au temps avec la meilleure série disputée l'après-midi.

L'accès aux finales et en séries rapides est limité à un seul nageur non sélectionnable

* La finale C est protégée et réservée aux nageuses 17 ans et moins et aux nageurs 18 ans et moins non qualifiés en finales A et B.

Épreuves de relais (2 en dames et 2 en messieurs)

Relais : 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages.

Classement au temps.

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer:

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.
- Les nageuses 13 ans et plus, les nageurs 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2015/2016 les critères de qualification par épreuves. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. Pour le 100 m 4 nages, la qualification s'effectuera à partir du classement national du 200 m 4 nages en bassin de 50 m de la saison précédente.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais).
- Il ne peut y avoir plus de deux relais par club engagés.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES		ÉPREUVES	MESSIEURS	
17 ans et moins	Toutes catégories		Toutes catégories	18 ans et moins
16*	48	50 NL	48	16*
16*	72	100 NL	72	16*
16*	56	200 NL	56	16*
16*	40	400 NL	40	16*
16*	32	800 NL	24	16*
16*	24	1 500 NL	32	16*
16*	32	50 Dos	32	16*
16*	56	100 Dos	56	16*
16*	48	200 Dos	48	16*
16*	32	50 Bra	32	16*
16*	56	100 Bra	56	16*
16*	48	200 Bra	48	16*
16*	32	50 Pap	32	16*
16*	56	100 Pap	56	16*
16*	48	200 Pap	48	16*
16*	48	200 4n	48	16*
16*	40	400 4n	40	16*

Pour le 100 m 4 nages, la qualification s'effectuera à partir du classement national du 200 m 4 nages en bassin de 50 m de la saison précédente (même nombre de qualifiés que les 100 m de spécialités, soit les cinquante-six premiers licenciés FFN).

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toute catégorie. Par exemple, au 200m papillon dames, si 16 nageuses 14-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite toute catégorie. Alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux Juniors.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France en bassin de 25 m que sous réserve d'avoir réalisé, la saison précédente, des performances équivalentes à celles du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr.

La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES NAGEURS D'EAU LIBRE

Les nageurs sélectionnés en équipe de France Eau Libre seniors ou juniors lors des saisons 2014-2015 et 2015-2016 : peuvent demander à participer aux 400 m nage libre, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée pour validation au directeur de la discipline à : natation@ffnatation.fr, trois semaines avant l'événement.

Procédures d'engagements

- La liste nominative des qualifiés paraîtra sur le site internet FFN en début de saison sportive.
- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France en bassin de 25 m" au vainqueur français de chaque épreuve. Pour les épreuves de relais, un podium toutes catégories sera décerné.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Dans le cas de sélections étrangères : elles peuvent prétendre à composer des relais. Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Jeudi 17 novembre 2016

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 2 - 50 m brasse dames (séries)
- 3 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 4 - 50 m dos dames (séries)
- 5 - 200 m dos messieurs (séries)
- 6 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 7 - 100 m 4 nages messieurs (séries)
- 8 - 100 m nage libre dames (séries)
- 9 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : à définir
Début des épreuves : + 2h

- 10 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 11 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 12 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 13 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 14 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
- 15 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 16 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 17 - 100 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 18 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 19 - 4x50 m 4 nages messieurs (C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Vendredi 18 novembre 2016

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 20 - 50 m papillon dames (séries)
- 21 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 22 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 23 - 100 m dos messieurs (séries)
- 24 - 100 m brasse dames (séries)
- 25 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 26 - 200 m nage libre dames (séries)
- 27 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 28 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : à définir

Début des épreuves : + 2h

- 29 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 30 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 31 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 32 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 33 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 34 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 35 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 36 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 37 - 50 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 38 - 4x50 m nage libre dames (C,B,A)

Samedi 19 novembre 2016

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 39 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 40 - 200 m papillon dames (séries)
- 41 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 42 - 100 m dos dames (séries)
- 43 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 44 - 200 m brasse dames (séries)
- 45 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 46 - 50 m nage libre dames (séries)
- 47 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : à définir

Début des épreuves : + 2h

- 48 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 49 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 50 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 51 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 52 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 53 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 54 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 55 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 56 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 57 - 4x50 m nage libre messieurs (C,B,A)

Dimanche 20 novembre 2017

9^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 58 - 100 m papillon dames (séries)
- 59 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 60 - 400 m nage libre dames (séries)
- 61 - 50 m dos messieurs (séries)
- 62 - 200 m dos dames (séries)
- 63 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 64 - 100 m 4 nages dames (séries)
- 65 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 66 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

10^e réunion

Ouverture des portes : à définir

Début des épreuves : + 2h

- 67 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 68 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 69 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 70 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 71 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 72 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 73 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 74 - 100 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 75 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 76 - 4x50 m 4 nages dames (C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Mardi 23 mai au dimanche 28 mai 2017	Championnats de France Élite	■ Lieu : à déterminer
■ 12 réunions		■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition de référence nationale</i>

Conditions d'accès

- | | |
|---|--|
| ■ Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et + | ■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif |
|---|--|

Engagements

- Propositions extraNat : du 12 mai au 19 mai 2017
- Liste des engagés : 20 mai 2017
- Réunion technique : 22 mai 2017 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Cette olympiade Tokyo (2017-2020) est l'occasion de retrouver un véritable événement toutes catégories. Les meilleurs français se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Épreuves de relais

- 4 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 100 m 4N.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m

Séries toutes catégories

- Finales A et B toutes catégories.

- Finales C Juniors (pour les filles 17 ans et moins, pour les garçons 18 ans et moins) non qualifiées en finale A ou B.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Pour les 800 m et 1 500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.
- 2 - Les nageuses 17 ans et moins, les nageurs 18 ans et moins, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuves. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 3 - Les nageuses 17 ans et moins, les nageurs 18 ans et moins, bénéficient de places supplémentaires par épreuve. Ces places sont ouvertes dans le cas où le quota de 16 nageurs juniors par épreuve n'est pas atteint. Voir le détail dans le tableau ci après.

Sont autorisés à participer aux courses d'encadrement :

Les nageurs qualifiés pourront participer à deux épreuves maximum sur l'ensemble de la compétition. Ces épreuves seront nagées à l'issue des séries du matin sur une réunion à part. Les performances entreront dans la base fédérale et seront de référence et qualificatives. Elles ne permettent pas d'accéder aux finales de ces championnats.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
17 ans et moins		Toutes catégories			Toutes catégories		18 ans et moins	
Classement	Tps limites	Classement	Tps limites		Tps limites	Classement	Tps limites	Classement
16*	00:27,20	40	00:27,00	50 NL	00:23,67	40	00:24,03	16*
16*	00:58,68	50	00:58,42	100 NL	00:51,77	50	00:52,62	16*
16*	02:06,80	50	02:06,80	200 NL	01:53,80	50	01:54,75	16*
16*	04:27,57	40	04:26,73	400 NL	04:01,85	40	04:03,13	16*
16*	09:11,16	30	09:09,01	800 NL	08:17,18	20	08:31,59	16*
16*	17:36,65	20	17:23,22	1 500 NL	15:57,58	30	16:12,29	16*
16*	00:30,78	30	00:30,48	50 Dos	00:27,16	30	00:27,62	16*
16*	01:06,55	50	01:06,55	100 Dos	00:59,21	50	00:59,21	16*
16*	02:23,25	40	02:23,25	200 Dos	02:08,80	40	02:08,80	16*
16*	00:34,09	30	00:33,86	50 Bra	00:29,45	30	00:30,23	16*
16*	01:14,99	50	01:14,99	100 Bra	01:05,97	50	01:06,69	16*
16*	02:41,54	40	02:41,54	200 Bra	02:23,41	40	02:24,92	16*
16*	00:28,84	30	00:28,35	50 Pap	00:25,09	30	00:25,73	16*
16*	01:04,65	50	01:04,65	100 Pap	00:56,63	50	00:56,92	16*
16*	02:24,33	40	02:24,33	200 Pap	02:07,64	40	02:07,64	16*
16*	02:25,02	40	02:24,26	200 4n	02:09,55	40	02:09,63	16*
16*	05:08,83	30	05:03,84	400 4n	04:34,34	30	04:35,74	16*

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toute catégorie. Par exemple, au 200 m papillon dames, si 24 nageuses 16-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite toute catégorie. Alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux 16-17 ans.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France Élite que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

S'agissant d'une compétition "open" sélective pour les équipes de France, la règle interdit la participation des nageurs non sélectionnables en finales des épreuves de 100 m et 200 m nage libre féminin et masculin en raison des qualifications des nageurs français pour les épreuves de relais en sélection nationale.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES NAGEURS D'EAU LIBRE

Les nageurs sélectionnés en équipe de France Eau Libre seniors ou juniors lors des saisons 2014-2015 et 2015-2016 : peuvent demander à participer aux 400 m nage libre, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée pour validation au directeur de la discipline à : natation@ffnatation.fr, trois semaines avant l'événement.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France en bassin de 50 m" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Programme et horaires

CE CHAPITRE FERA L'OBJET D'UNE PUBLICATION ULTÉRIEURE VIA LE SITE WEB FFN

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Jeudi 25 mai au dimanche 28 mai 2017	Championnats de France Promotionnel	■ Lieu : à déterminer
■ 8 réunions		■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition de référence nationale</i>
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et +	■ Nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 14 mai au 21 mai 2017	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Liste des engagés : 22 mai 2017	■ Publication web : J + 1	
■ Réunion technique : 24 mai 2017 - 18 h 30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Création de cette olympiade Tokyo (2017-2020), l'événement est l'occasion d'offrir une finalité de milieu de saison aux seniors non qualifiés aux Elites et aux jeunes à potentiel. Les français en devenir se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme (17 en dames et 17 en messieurs)

Épreuves individuelles

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories

Finales C protégées pour les filles 15 ans et moins, pour les garçons 16 ans et moins, non qualifiées en finale A ou B.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Pour les 800 m et 1 500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Épreuves individuelles

Les nageurs du collectif excellence, les nageurs qualifiés aux championnats de France Elite ne sont pas autorisés à participer.

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageuses 18 ans et plus, les nageurs 19 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuve. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 2 - Les nageuses 16/17 ans, les nageurs 17/18 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuve. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 3 - Les nageuses 15 ans et moins, les nageurs 16 ans et moins, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuve. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
15 ans et moins	16-17 ans	18 ans et plus	Toutes catégories		Toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans	16 ans et moins
20	20	10	00:28,88	50 NL	00:25,64	10	20	20
20	20	10	01:03,32	100 NL	00:56,40	10	20	20
20	20	10	02:16,50	200 NL	02:04,72	10	20	20
20	20	10	04:48,38	400 NL	04:22,01	10	20	20
20	20	10	09:56,66	800 NL	09:07,27	10	15	15
15	15	10	18:57,44	1 500 NL	17:31,20	10	20	20
20	20	10	00:33,13	50 Dos	00:29,55	10	20	20
20	20	10	01:11,26	100 Dos	01:03,45	10	20	20
20	20	10	02:33,67	200 Dos	02:17,58	10	20	20
20	20	10	00:36,66	50 Bra	00:32,45	10	20	20
20	20	10	01:20,58	100 Bra	01:11,14	10	20	20
20	20	10	02:53,25	200 Bra	02:34,69	10	20	20
20	20	10	00:31,25	50 Pap	00:27,68	10	20	20
20	20	10	01:10,06	100 Pap	01:01,75	10	20	20
20	20	10	02:35,71	200 Pap	02:18,96	10	20	20
20	20	10	02:34,61	200 4n	02:20,95	10	20	20
20	20	10	05:29,02	400 4n	05:00,71	10	20	20

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France promotionnel en bassin de 50 m" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Jeudi 25 mai 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 200 m dos messieurs (séries)
- 2 - 50 m dos dames (séries)
- 3 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 4 - 100 m brasse dames (séries)
- 5 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 6 - 100 m nage libre dames (séries)
- 7 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 8 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 9 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
 - 10 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
 - 11 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
 - 12 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
 - 13 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
 - 14 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
 - 15 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
 - 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
-
-

Vendredi 26 mai 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 17 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 18 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 19 - 50 m papillon dames (séries)
- 20 - 100 m dos messieurs (séries)
- 21 - 50 m brasse dames (séries)
- 22 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 23 - 200 m nage libre dames (séries)
- 24 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 25 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 27 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 28 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 29 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 30 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 31 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 32 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 33 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 34 - 50 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Samedi 27 mai 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 35 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 36 - 200 m papillon dames (séries)
- 37 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 38 - 100 m dos dames (séries)
- 39 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 40 - 200 m brasse dames (séries)
- 41 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 42 - 50 m nage libre dames (séries)
- 43 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 44 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 45 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 46 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 47 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 48 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 49 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 50 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 51 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 52 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)

Dimanche 28 mai 2017

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 53 - 200 m dos dames (séries)
- 54 - 50 m dos messieurs (séries)
- 55 - 100 m papillon dames (séries)
- 56 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 57 - 400 m nage libre dames (séries)
- 58 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 59 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 60 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 16h30

- 61 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 62 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 65 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 67 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

PROGRAMME INTERRÉGIONAL, RÉGIONAL "TOUTES CATÉGORIES"

Le concept

En complément des programmes nationaux précédents, les programmes interrégional, régional "toutes catégories" sont également des programmes de compétition qui rassemblent toutes les catégories d'âge - sauf mention - à partir de 14 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons, sur une même compétition.

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation toutes années d'âge confondues et à l'échelon territorial.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique. Il est important, pour les régions et les départements, de ne pas s'enfermer dans un copier/coller du programme sportif national.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique compétitive.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

Préconisations

- Organisations départementales et régionales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux filles 14 ans et plus et aux garçons 15 ans et plus, sur un ensemble de compétitions individuelles et par équipes.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2

Parcours régional

- Championnats régional en bassin de 25 m
- Championnats régional été

Parcours départemental (à la discrétion des comités régionaux)

- Championnats départementaux en bassin de 25 m. Possibilité d'ouvrir cette compétition à la catégorie Jeunes
- Championnats départementaux d'été (bassin de 25 m ou de 50 m). Possibilité d'ouvrir cette compétition à la catégorie Jeunes

Compétition par équipes

- Championnats nationaux interclubs "toutes catégories" en bassin de 25 m.

Les compétitions ci-dessus sont affichées dans les pages suivantes selon la chronologie du calendrier fédéral de la saison

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Organisation
avant le lundi 5 décembre 2016

■ 4 à 6 réunions

Championnats régionaux en bassin de 25 m

■ Lieu : à déterminer par les régions

■ *Compétition qualificative selon
les règlements interrégionaux*

Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +

■ Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur

■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

■ Publication web : J + 1

■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@fnatation.fr

Préambule

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition peut être une opportunité pour accéder aux championnats N2 qualificatifs.

Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès aux championnats nationaux avec les championnats régionaux d'été, début juillet.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une ou plusieurs organisations au sein de chaque région.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs. De même, les nouvelles régions administratives peuvent proposer l'organisation de plusieurs plots dans une même région. Toutefois il est important de conserver un niveau de pratique cohérent avec les niveaux supérieurs.

Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives. Il est également possible de nager un week-end précédent les épreuves de demi-fond : 400 m 4 nages, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre. Dans ce cadre, ces épreuves ne figureront pas au programme des championnats régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m, 4 nages (optionnel), 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries classement au temps

Épreuves de relais

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, il est conseillé aux régions d'offrir la possibilité de se qualifier d'une année sur l'autre pour la grande majorité des nageurs, puis uniquement à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m pour le complément de nageurs.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Toutefois, l'accès aux finales doit être

RÈGLEMENT NATATION COURSE

régulé afin de privilégier la participation des nageurs licenciés FFN.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la région.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Programme et horaires

Laissés à l'initiative des régions.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Vendredi 16
au dimanche 18 décembre 2016

■ 6 réunions

Championnats de Nationale 2 Hiver Q1

■ Lieu : à déterminer par les
interrégions

■ *Compétition de référence qualificative*

Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et +

■ Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016.

■ Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours

Engagements

■ Propositions extraNat : du 5 au 12 décembre 2016

■ Liste des engagements : 13 décembre 2016

■ Réunion technique : 15 décembre 2016 - 18 h 30
(liste de départ)

Résultats

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

■ Publication web : J + 1

■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le premier temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

Contenu du programme (17 en dames et 17 en messieurs)

Épreuves individuelles

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves se déroulent "classement au temps".

Épreuves de relais

L'organisation de relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues pour permettre la qualification dans l'épreuve concernée.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

1 - En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016.

2 - La qualification

Les règles de qualification sont laissées à l'initiative des interrégions. Toutefois, nous préconisons la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :

- Un temps limite.
- Un classement.

3 - À l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m ou tout autre support de qualification choisi par le conseil de l'interrégion, le classement interrégional sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Remarque : Les interrégions ont jusqu'au dimanche 6 novembre 2016 pour envoyer les règles de qualifications spécifiques. En l'absence de cette information, le service de gestion des compétitions prendra la règle de qualification proposée par défaut par la Fédération Française de Natation.

Proposition de critères de qualification :

Exemple donné pour un lieu de compétition. Si deux poules sont organisées, il suffit de multiplier les effectifs par deux.

Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	Toutes catégories		Toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
30	30	20	00:30,47	50 NL	00:27,54	20	30	30
30	30	20	01:06,48	100 NL	01:00,82	20	30	30
30	30	20	02:24,79	200 NL	02:14,48	20	30	30
30	30	20	05:03,21	400 NL	04:45,90	20	30	30
20	20	20	10:24,90	800 NL	09:55,60	20	20	20
20	20	20	20:03,58	1 500 NL	18:53,52	20	20	20
30	30	20	00:35,06	50 Dos	00:31,86	20	30	30
30	30	20	01:15,40	100 Dos	01:08,85	20	30	30
30	30	20	02:41,51	200 Dos	02:30,22	20	30	30
30	30	20	00:38,78	50 Bra	00:34,99	20	30	30
30	30	20	01:24,58	100 Bra	01:16,71	20	30	30
30	30	20	03:04,67	200 Bra	02:49,81	20	30	30
30	30	20	00:32,45	50 Pap	00:29,85	20	30	30
30	30	20	01:13,74	100 Pap	01:06,58	20	30	30
30	30	20	02:44,94	200 Pap	02:35,86	20	30	30
30	30	20	02:44,98	200 4n	02:31,99	20	30	30
20	20	20	05:48,15	400 4n	05:24,25	20	20	20

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- championnats de France Élite ;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 16 décembre 2016

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2 - 1 500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3 - 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4 - 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5 - 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 6 - 400 m nage libre dames (class. au temps)
 - 7 - 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
 - 8 - 200 m dos dames (class. au temps)
 - 9 - 200 m dos messieurs (class. au temps)
 - 10 - 100 m papillon dames (class. au temps)
 - 11 - 100 m papillon messieurs (class. au temps)
 - 12 - 200 m 4 nages dames (class. au temps)
-
-

Samedi 17 décembre 2016

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 13 - 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14 - 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15 - 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16 - 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17 - 100 m nage libre dames (class. au temps)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 18 - 200 m papillon messieurs (class. au temps)
 - 19 - 800 m nage libre dames (class. au temps)
 - 20 - 50 m brasse messieurs (class. au temps)
 - 21 - 50 m dos dames (class. au temps)
 - 22 - 100 m nage libre messieurs (class. au temps)
-
-

Dimanche 18 décembre 2016

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24 - 1 500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25 - 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26 - 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27 - 50 m nage libre dames (class. au temps)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 28 - 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29 - 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30 - 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31 - 100 m dos dames (class. au temps)
- 32 - 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33 - 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34 - 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Vendredi 24 mars au dimanche 26 mars 2017	Championnats de Nationale 2 Printemps Q2	■ Lieu : à déterminer par les interrégions
■ 6 réunions		■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition de référence qualificative</i>
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et +	■ Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016.	
	■ Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 13 au 20 mars 2017	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Liste des engagés : 21 mars 2017	■ Publication web : J + 1	
■ Réunion technique : 23 mars 2017 - 18 h 30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Équipements

Bassin de 50 m homologué.

Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A, B et C*

La finale C* est réservée aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non qualifiés en finales A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Épreuves de relais

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

1 - En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016.

2 - La qualification

Les règles de qualification sont laissées à l'initiative des interrégions. Toutefois, nous préconisons la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux.

La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :

- Un temps limite.
- Un classement.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

3 - À l'issue des championnats N2 Hiver Q1, le classement interrégional sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve. Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Remarque 1 : Les interrégions ont jusqu'au dimanche 6 novembre 2016 pour envoyer les règles de qualifications spécifiques. En l'absence de cette information, le service de gestion des compétitions prendra la règle de qualification proposée par défaut par la Fédération Française de Natation.

Remarque 2 : pour les nageurs qualifiés aux championnats N2 Hiver Q1, il n'est pas obligatoire d'y participer. Ils peuvent participer uniquement aux championnats N2 Printemps Q2 et inversement.

Proposition de critères de qualification :

Exemple donné pour un lieu de compétition. Si deux poules sont organisées, il suffit de multiplier les effectifs par deux.

Détail des critères de qualification :

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	Toutes catégories		Toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
20	20	20	00:30,47	50 NL	00:27,54	20	20	20
20	20	20	01:06,48	100 NL	01:00,82	20	20	20
20	20	20	02:24,79	200 NL	02:14,48	20	20	20
20	20	20	05:03,21	400 NL	04:45,90	20	20	20
17	17	16	10:24,90	800 NL	09:55,60	16	17	17
17	17	16	20:03,58	1 500 NL	18:53,52	16	17	17
20	20	20	00:35,06	50 Dos	00:31,86	20	20	20
20	20	20	01:15,40	100 Dos	01:08,85	20	20	20
20	20	20	02:41,51	200 Dos	02:30,22	20	20	20
20	20	20	00:38,78	50 Bra	00:34,99	20	20	20
20	20	20	01:24,58	100 Bra	01:16,71	20	20	20
20	20	20	03:04,67	200 Bra	02:49,81	20	20	20
20	20	20	00:32,45	50 Pap	00:29,85	20	20	20
20	20	20	01:13,74	100 Pap	01:06,58	20	20	20
20	20	20	02:44,94	200 Pap	02:35,86	20	20	20
20	20	20	02:44,98	200 4n	02:31,99	20	20	20
20	20	20	05:48,15	400 4n	05:24,25	20	20	20

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver Q1 et Q2 sera publié sur le site internet FFN.

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

- A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

- Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite ;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 31 mars 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 m papillon dames (séries)
- 2 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 3 - 400 m nage libre dames (séries)
- 4 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5 - 50 m dos dames (séries)
- 6 - 100 m dos messieurs (séries)
- 7 - 200 m brasse dames (séries)
- 8 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 9 - 50 nage libre dames (séries)
- 10 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 12 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
 - 13 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
 - 14 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
 - 15 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
 - 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
 - 17 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
 - 18 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
 - 19 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
 - 20 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
 - 21 - 50 nage libre dames (finales C,B,A)
 - 22 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
-
-

Samedi 1^{er} avril 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 200 m dos dames (séries)
- 24 - 200 m dos messieurs (séries)
- 25 - 50 m papillon dames (séries)
- 26 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 27 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 28 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 29 - 200 m nage libre dames (séries)
- 30 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 31 - 50 m brasse dames (séries)
- 32 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 33 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)
- 34 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 35 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 36 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 37 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 38 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 39 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 40 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 41 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 42 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 43 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 44 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 45 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 46 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 2 avril 2017

5^e réunion

6^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 48 - 200 m papillon dames (séries)
- 49 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 50 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 51 - 50 m dos messieurs (séries)
- 52 - 100 m dos dames (séries)
- 53 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 54 - 100 m brasse dames (séries)
- 55 - 50 nage libre messieurs (séries)
- 56 - 100 m nage libre dames (séries)
- 57 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 58 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 59 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 60 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 61 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 62 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 65 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 67 - 50 nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Vendredi 30 juin
au dimanche 2 juillet 2017
- 6 réunions

Championnats régionaux d'été qualificatifs Q3

- Lieu : à déterminer par les régions
- Bassin : 50 m
- *Compétition de référence nationale
qualificative*

Conditions d'accès

- Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), les championnats régionaux d'été deviennent à nouveau un événement majeur de la saison. C'est la dernière étape qualificative pour les événements nationaux de l'été. Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région pouvant décerner ses podiums respectifs.

Équipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique **obligatoire pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages. Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Le comité régional peut, s'il le souhaite, compléter le programme avec des finales C* réservées aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non concernés par les finales A et B. Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional.

Pour les 400 m, 800 m et 1 500 m nage libre :
classement au temps.

Épreuves de relais

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

S'agissant d'une compétition de référence nationale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux événements nationaux de l'été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la région.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 30 juin 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 m papillon dames (séries)
- 2 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 3 - 400 m nage libre dames (séries)
- 4 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5 - 50 m dos dames (séries)
- 6 - 100 m dos messieurs (séries)
- 7 - 200 m brasse dames (séries)
- 8 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 9 - 50 nage libre dames (séries)
- 10 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 12 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
 - 13 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
 - 14 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
 - 15 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
 - 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
 - 17 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
 - 18 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
 - 19 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
 - 20 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
 - 21 - 50 nage libre dames (finales C,B,A)
 - 22 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
-
-

Samedi 1^{er} juillet 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 200 m dos dames (séries)
- 24 - 200 m dos messieurs (séries)
- 25 - 50 m papillon dames (séries)
- 26 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 27 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 28 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 29 - 200 m nage libre dames (séries)
- 30 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 31 - 50 m brasse dames (séries)
- 32 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 33 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)
- 34 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 35 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 36 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 37 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 38 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 39 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 40 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 41 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 42 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 43 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 44 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 45 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 46 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 2 juillet 2017

5^e réunion

6^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 48 - 200 m papillon dames (séries)
- 49 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 50 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 51 - 50 m dos messieurs (séries)
- 52 - 100 m dos dames (séries)
- 53 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 54 - 100 m brasse dames (séries)
- 55 - 50 nage libre messieurs (séries)
- 56 - 100 m nage libre dames (séries)
- 57 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 58 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 59 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 60 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 61 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 62 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 65 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 67 - 50 nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25 M/BASSIN DE 50 M

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m
(Réalisation Fédération Française de Natation 2016)

ÉPREUVES	ÉCARTS
50 NL	00:00,70
100 NL	00:01,60
200 NL	00:03,40
400 NL	00:07,50
800 NL	00:16,00
1 500 NL	00:30,00
50 Dos	00:01,50
100 Dos	00:02,40
200 Dos	00:04,90
50 Bra	00:00,80
100 Bra	00:02,00
200 Bra	00:05,00
50 Pap	00:00,60
100 Pap	00:01,30
200 Pap	00:03,10
200 4n	00:03,50
400 4n	00:08,80



WELCOMSPORT

LOUVRE HOTELS GROUP
partenaire de la



VOTRE CHAMBRE
À PARTIR DE

17€
par personne



DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES LICENCIÉS⁽¹⁾

Valables les vendredis, samedis, dimanches, jours fériés
et veilles de jours fériés dans les hôtels : Campanile, Kyriad
et Kyriad Prestige

DES SERVICES SUR MESURE⁽²⁾

- Menus équilibrés spécialement conçus pour les sportifs
- Salle de séminaire pour les massages ou les briefings
- Départ tardif jusqu'à 17h

⁽¹⁾ Voir conditions sur welcomsport.com

⁽²⁾ Sur demande lors de la réservation et/ou sous réserve de disponibilité. Salle de séminaire pour vos réunions de débriefing à partir de 6 personnes minimum. Chambre pour les massages d'avant match à partir de 5 chambres réservées. Menus sportifs pour 6 personnes minimum et sur réservation préalable au minimum une semaine avant le séjour.

AVANTAGE SUPPLÉMENTAIRE POUR VOTRE CLUB

En fin de saison,
nous reversons à
votre club

7%



DE VOS
DÉPENSES EN
HÉBERGEMENT

RÉSERVATIONS
Réserver votre séjour

Adhérez et réservez sur le site
www.welcomsport.com

N° d'appel dédié à la FFN
0 825 34 34 37
(0.15€ TTC/min)

Vous souhaitez réserver
plus de 10 chambres
01 42 91 45 65

AVICTOR

THE ULTIMATE ADVANTAGE.



MEGAN ROMANO | WORLD CHAMPIONSHIP GOLD MEDALIST



HYDROSPHERE TECHNOLOGY

Leading-edge technology causes water to surround the fabric, rather than saturate it. The hydrospheric effect optimizes the swimmer's position in the water, thus reducing drag and maximizing speed and efficiency.



SPEED DRY FABRICATION

Proprietary coating repels water and keeps the suit dry and compressive, keeping swimmers lightweight and fast.



SUPERSONIC FLEX BONDING

Advanced engineering allows fully bonded seams to conform and stretch with the swimmer's body, resulting in a precisely fitted, ultra compressive suit that won't restrict natural movement.

TYR FRANCE | 26 QUAI D'ALMA | 68100 MULHOUSE
03 89 06 09 61 TYR-SHOP.FR

TYR

MANUFACTURED IN THE U.S.A.
OF IMPORTED MATERIALS